

Mode d'emploi original



**Unité mobile de décontamination
deco mobil C**

Index des modifications

Date	Rév.	Modification / Motif de la modification / Conséquence de la modification / Commentaire	Responsable
21/04/2026	0	Nouvelle création	Uwe Schaaf
3 août 2026	1	Demandes de modification du 16/07/2026	Uwe Schaaf

Ce mode d'emploi a été rédigé pour la première fois à la demande (2026-4209) de la société uttc – Ingenieurgesellschaft mbH, Friedrich-Heinrich-Allee 159, D-47475 Kamp-Lintfort (info@uttc.de). Il a été élaboré en toute bonne foi et les modifications éventuelles apportées à la version originale sont répertoriées ici.

Si vous constatez des erreurs ou des imprécisions, nous vous prions de bien vouloir nous en faire part. Nous vous remercions également pour vos remarques et suggestions.

Veuillez vous adresser à :

Deconta GmbH

Im Geer 20
46419 Issenburg

Tél. : +49 2874 91560
Fax : +49 2874 915611

E-mail : info@deconta.de
Site Internet : www.deconta.de

Ce mode d'emploi doit être conservé à portée de main à proximité de l'installation.

En cas de vente, il doit être remis avec l'installation.

Sommaire

1.	Consignes de lecture.....	6
1.1.	Utilisateurs du mode d'emploi	6
1.2.	Abréviations, synonymes, symboles	6
1.3.	Informations relatives à la sécurité	7
1.3.1	Aperçu	7
1.3.2	Chapitre Sécurité	7
1.3.3	Avertissements	8
1.4.	Documents externes	9
2.	Sécurité	10
2.1.	Utilisation conforme	10
2.2.	Dispositions légales	11
2.2.1	Modifications	11
2.2.2	Directives applicables	11
2.2.3	Vente hors de l'Espace économique européen.....	11
2.3.	Consignes de sécurité	11
2.3.1	Selon la source du danger.....	11
2.3.2	Selon la phase de vie	14
2.3.3	En fonction du lieu du risque	17
2.4.	Exploitant	18
2.5.	Personnel	18
2.5.1	Description des groupes d'utilisateurs	18
2.5.2	Restriction d'accès.....	19
2.5.3	Équipement de protection individuelle - EPI.....	20
3.	Description de l'installation	21
3.1.	Caractéristiques techniques	21
3.1.1	Contenu de la livraison	22
3.1.2	Caractéristiques de l'installation	23
3.1.3	Alimentation en énergie et en consommables	26
3.2.	Aménagement	28
3.2.1	Aménagement du deco mobil C ECO 3000	28
3.2.2	Aménagement du deco mobil C 4000	29
3.2.3	Aménagement du deco mobil C 5000	30
3.2.4	Aménagement du deco mobil C6000	31
3.2.5	Aperçu des accessoires « »	32
3.2.6	Interfaces	37
3.3.	Éléments de commande et d'affichage	37
3.3.1	Armoire électrique dans le local technique.....	37
3.3.2	Indicateurs d'état de fonctionnement.....	38
3.3.3	Sélecteur pour la douche et l'évacuation.....	39
3.3.4	Panneau de commande et thermostat « »	39

3.3.5	Récepteur et télécommande du climatiseur	41
3.3.6	Panneau de commande des toilettes sans eau	42
3.3.7	Robinetts à boisseau sphérique	42
3.3.8	Niveau à bulle	43
3.4.	Fonctionnement	44
3.5.	Concept de sécurité	48
3.5.1	Marquages sur l'installation et l'emballage	48
3.5.2	Conducteur de protection, mise à la terre et liaison équipotentielle	48
3.5.3	Protection contre les explosions et lutte contre l'incendie	49
4.	Transport	50
4.1.	Circulation routière	50
4.1.1	Description générale de la remorque	50
4.1.2	Contrôles avant chaque trajet	51
4.1.3	Contrôle et entretien réguliers	52
5.	Montage	59
5.1.	Conditions préalables à l'installation	59
5.2.	Alignement et montage	59
5.2.1	Étais à manivelle deco mobil E 3000	59
5.3.	Raccordement	60
5.4.	Vérifier	60
6.	Mise en service	61
6.1.	Avant la mise en service	61
6.2.	Mise sous tension	61
6.3.	Contrôles	61
6.3.1	Contrôle du fonctionnement	61
6.4.	Mise en service	61
7.	Fonctionnement et utilisation	62
	Modes de fonctionnement	62
7.1.	Mode manuel	62
7.2.	Mode automatique « » (en option)	62
7.2.1	Commande	62
7.2.2	Fonctions du système de commande programmable Smart- Touch	62
7.2.3	Fonctions de la commande programmable « smart touch » version E (électrique)	79
7.3.	Commande	92
7.4.	Mode de fonctionnement	92
7.4.1	Mise en marche et arrêt	93

8.	Traitement des défauts.....	94
8.1.	Problèmes éventuels et solutions	94
9.	Maintenance	95
9.1.	Plan de maintenance	95
9.2.	Composants liés à la sécurité	98
9.3.	Contrôles	98
9.4.	Mise en service après maintenance	98
10.	Mise hors service et démontage.....	99
10.1.	Mise hors service	99
10.2.	Démontage et stockage	99
10.2.1	Préparer l'installation et les composants	99
10.2.2	Stockage	99
10.2.3	Vérification des éléments stockés	100
10.3.	Remise en service	100
10.4.	Élimination	100
10.4.1	Déchets.....	100
10.4.2	Batteries et accumulateurs	100
10.4.3	Substances SVHC	101
10.4.4	Appareils électriques et électroniques.....	101
11.	Sites pour la documentation.....	102
11.1.	Documentation externe.....	102
11.2.	Documentation interne	102
11.3.	Pièces de rechange	102
11.3.1	Pièces de rechange liées à la sécurité	102
11.4.	Fournisseurs d'outils spéciaux, de matériaux et d'assistance technique.....	103
11.5.	Plaque signalétique.....	103
11.6.	Conformité.....	104

1. Consignes de lecture

1.1. Utilisateurs du mode d'emploi

Chapitres	Exploitant	Personnel qualifié	Opérateurs
Sécurité	x	x	x
Description du produit		x	x
Transport			x
Montage		x	x
Mise en service		x	x
Fonctionnement et utilisation	x		x
Dépannage		x	x
Maintenance	x	x	
Mise hors service		x	

1.2. Abréviations, synonymes, symboles

Abréviation/ Synonyme	Signification
EPI	Équipement de protection individuelle
CEM	Compatibilité électromagnétique
BetrSichV	Règlement sur la sécurité au travail
DGUV	Assurance accidents légale allemande
SVHC	Substances extrêmement préoccupantes Substances extrêmement préoccupantes selon la liste de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et conformément au règlement REACH (CE) n° 1907/2006
Annexe	deco mobil C

Symbole	Signification
→	Instruction invitant à agir ou à lire une section du présent document
●	Énumération, points principaux
○	Liste, sous-points
📄	Invitation à consulter d'autres documents
<i>Italique</i>	Désignation d'un document, d'une touche, d'un bouton-poussoir, d'un interrupteur

Symbole	Signification
	Ce texte fournit des informations supplémentaires nécessaires à la compréhension.

1.3. Informations relatives à la sécurité

1.3.1 Aperçu

Les informations relatives à la sécurité vous expliquent les dangers liés à l'installation et comment vous pouvez les éviter.

Vous trouverez ces informations principalement :

- sous forme de consignes de sécurité et de pictogrammes dans le chapitre «2 »Sécurité
- Sous forme d'avertissements concernant des dangers imminents
- Sous forme de pictogrammes et de textes d'avertissement dans le chapitre **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden. Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**

Lisez très attentivement les informations relatives à la sécurité. Grâce à ces connaissances, vous pourrez identifier les situations dangereuses et vous protéger ainsi que les autres.

1.3.2 Chapitre Sécurité

Dans ce chapitre, vous trouverez des informations générales relatives à la sécurité visant à prévenir les dangers liés à l'installation. Ces informations ont pour but de vous sensibiliser à un comportement sûr. L'objectif est de fournir une base pour les formations et les consignes de sécurité.

Le respect des consignes de sécurité protège le personnel, les êtres vivants et l'environnement contre tout dommage.

Ce chapitre utilise les symboles de sécurité suivants :

Symboles de sécurité	Signification
	Avertissement concernant une tension électrique dangereuse
	Avertissement concernant des substances comburantes
	Avertissement concernant une surface chaude
	Symbole d'avertissement général

1.3.3

Avertissements

Signification

Ce mode d'emploi contient des avertissements répartis dans plusieurs chapitres. Un avertissement vous met en garde contre un danger imminent. Il doit être compris en fonction de la situation dans laquelle il est formulé. L'objectif est d'éviter les accidents et les dommages pendant l'exécution d'une opération.

Mots-clés d'avertissement

Mot-clé	Niveau de risque	Signification
 DANGER	élevé	La non-prise en compte de ce danger entraînera la mort ou des blessures graves.
 AVERTISSEMENT	moyen	La mort ou des blessures graves peuvent survenir si le danger n'est pas évité.
 ATTENTION	faible	Des blessures légères ou modérées peuvent survenir si le danger n'est pas évité.
ATTENTION	-	Des dommages ayant des répercussions financières importantes sur le produit ou d'autres biens sont possibles.

Présentation

Dans le mode d'emploi, les avertissements sont présentés comme suit :

Variante 1 :

 **DANGER** Ce texte d'avertissement indique la source du danger et son champ d'application. Ce texte d'avertissement indique les conséquences.

→ Cette consigne indique la mesure à prendre pour éviter le danger.

L'avertissement :

- figure dans le corps du texte ou au début d'une procédure étape par étape.
- s'applique au passage suivant ou à l'ensemble de la procédure étape par étape

Variante 2 :

1. Étape 1

 **DANGER** Ce texte d'avertissement indique la source du danger et son champ d'application. Ce texte d'avertissement indique les conséquences.

2. Étape 2 : Cette consigne indique la mesure à prendre pour éviter le danger.

3. Étape 3

L'avertissement :

- précède une action présentant un danger immédiat.
- s'applique à cette action.

1.4. Documents externes

Outre le présent mode d'emploi, il convient de tenir compte de la documentation fournie par les fournisseurs. Les coordonnées des entreprises et les documents sont répertoriés dans le chapitre «11.1 ».

Les documents tiers contiennent des informations relatives à la sécurité. Elles ne sont pas reprises dans le présent mode d'emploi original.

Si les documents tiers ont mis en évidence des risques pour l' , , dans son ensemble, ceux-ci ont été pris en compte dans l'évaluation des risques.

📄 Consultez les documents externes au chapitre 12.1.

2. Sécurité

2.1. Utilisation conforme

Le deco mobil C est un sas mobile pour personnes. La machine a été conçue et fabriquée par la société deconta GmbH, Im Geer 20, 46419 Isselburg.

Le sas mobile « deco mobil C » repose sur un système à plusieurs chambres, , qui permet une entrée progressive dans la zone contaminée ainsi qu'une sortie en plusieurs phases, sans dispersion de contaminants, .

Une dépression est générée dans ce système de sas, de sorte que les particules contaminées ne puissent pas se propager dans d'autres pièces ou à l'air libre, ni par échange d'air ni par dispersion, par exemple via les vêtements de protection.

L'installation doit :

- être utilisé à l'extérieur,
- ne doit pas être utilisé dans un environnement présentant un risque d'explosion.

L'installation est conçue selon l'état actuel de la technique et les règles de sécurité reconnues.

Toutefois, une utilisation incorrecte ou non conforme de l'installation peut entraîner des risques pour la vie et l'intégrité physique de l'utilisateur ou de tiers, ainsi que des dommages aux machines et à d'autres biens matériels.

Le domaine d'application de l'installation est la protection CBRN. Elle est conçue pour être raccordée à un réseau public d'alimentation électrique.

L'utilisation conforme implique le respect du présent mode d'emploi ainsi que des modes d'emploi des fournisseurs, et le respect des conditions d'inspection et d'entretien définies par ces derniers.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces consignes et pour les dommages qui en résulteraient. Le risque est supporté par l'exploitant.

En cas de dysfonctionnements pendant le fonctionnement :

- Mettre immédiatement l'installation hors tension.
- Informer le personnel qualifié ou les fournisseurs.
- Informer le personnel qualifié ou les fabricants tiers des machines individuelles.

Mauvaise utilisation raisonnablement prévisible

Est considérée comme une utilisation abusive prévisible toute utilisation autre que celle décrite dans le présent mode d'emploi. Cela inclut notamment :

- l'utilisation dans un environnement présentant un risque d'explosion,
- l'utilisation sans tôles de protection ou sans capots de protection,
- le contournement mécanique ou électrique de l'installation ou de ses composants,
- l'utilisation de pièces autres que les pièces d'origine ou de pièces ne répondant pas aux spécifications de la pièce remplacée,
- les transformations, modifications et altérations,
- l'utilisation pour le traitement de matières autres que celles prévues,

-
- le non-respect des instructions et des conditions prescrites d'exploitation, d'entretien et de maintenance,
 - le non-respect des dispositions et réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation, ainsi que des dispositions légales et des consignes de prévention des accidents relatives à l'utilisation de l'installation,
 - l'exploitation de l'installation et des machines individuelles en dehors des caractéristiques techniques.

2.2. Dispositions légales

2.2.1 Modifications

Les modifications peuvent entraîner de nouveaux risques sur l'installation. Des blessures corporelles graves sont possibles. Avant toute modification, une nouvelle évaluation des risques doit être effectuée. L'ensemble de l'installation et toutes les phases de son cycle de vie doivent être pris en compte.

Lors des travaux de maintenance, seules des pièces de rechange d'origine ou des pièces conformes aux spécifications des pièces d'origine doivent être utilisées. L'utilisation d'autres pièces peut entraîner la déchéance de la responsabilité du fabricant. La responsabilité incombe alors à la personne ayant effectué la modification ou à l'exploitant.

2.2.2 Directives applicables

📄 Voir la déclaration de conformité CE au chapitre 11.

2.2.3 Vente hors de l'Espace économique européen

En cas de vente de l'installation dans l'espace économique non européen, le fabricant décline toute responsabilité. L'installation est exclusivement conçue, construite et documentée pour l'espace économique européen.

En cas de revente de l'installation dans une zone non européenne, le vendeur est tenu de respecter toutes les exigences légales de la zone économique ou du pays concerné.

2.3. Consignes de sécurité

Les consignes de sécurité sont classées en fonction de leur champ d'application.

2.3.1 Selon la source du danger

S'appliquent à l'ensemble de l'installation, à toutes les étapes de son cycle de vie.

Énergie



Énergie électrique

L'installation est alimentée par une tension de 230 V. Tout contact avec des pièces conductrices entraîne un choc électrique mortel.

→ Avant toute intervention sur l'installation, coupez l'interrupteur général et bloquez-le pour empêcher toute remise en marche.

-
- Remplacer immédiatement tout câble endommagé.
 - Une fois les travaux terminés, verrouiller l'armoire électrique et retirer la clé.
 - Lors du démontage, débrancher et retirer le câble d'alimentation.

Froid, chaleur

Douche

Si la température de l'eau de la douche est mal réglée, une température trop basse peut entraîner un refroidissement excessif. Une température trop élevée peut provoquer des brûlures.

- Avant de mettre la pompe d'eau de douche en marche, éloigner la pomme de douche du corps

Substances, matériaux



Filtres à air, filtres à eaux usées et désinfection

Des filtres à air et à eau sont utilisés sur l'installation. Ces filtres doivent être remplacés régulièrement. Les filtres d'eaux usées doivent être changés chaque semaine ou, en cas d'utilisation très intensive, quotidiennement. Pour la désinfection, un programme spécial doit être lancé dans le système de commande

- Le port d'un EPI est obligatoire.
- Éliminer les filtres conformément aux instructions du fabricant.

Bruit

Générateur (en option)

À proximité immédiate du générateur, le niveau sonore dépasse 85 dB(A) lorsque celui-ci est en marche. Un séjour prolongé à proximité du générateur peut nuire à l'audition.

- Il est obligatoire de porter une protection auditive.

Feu, incendie, explosion

Atmosphère explosive



Atmosphère explosive et risque d'incendie

Le groupe électrogène fonctionne à l'essence. Tout déversement d'essence dans le local du groupe électrogène peut créer une atmosphère explosive ou provoquer un incendie.

- Nettoyez immédiatement et soigneusement toute trace d'essence renversée.
- Veillez à ce que le bouchon du réservoir soit correctement fermé.

Surchauffe

L'armoire électrique est équipée d'un ventilateur. Si le ventilateur ou les ouvertures d'aération sont obstrués ou recouverts, cela entraîne une accumulation de chaleur. Les gaines des câbles peuvent fondre. Des incendies peuvent se déclarer. Des intoxications par la fumée et des brûlures sont possibles.

- Maintenez le ventilateur et les fentes d'aération dégagés et propres.
- Respectez une distance suffisante par rapport aux machines voisines ou aux parties du bâtiment.
- Remplacer immédiatement les dispositifs de ventilation défectueux.

Installation / Stationnement



Position de stationnement insuffisamment sécurisée

Un sol qui n'est pas horizontal et qui n'offre pas une portance suffisante peut entraîner le basculement du deco mobil. Si la position de stationnement du deco mobil n'est pas suffisamment sécurisée, celui-ci risque de rouler et de basculer.

- Aligner la position de stationnement à l'horizontale.
- Déployez tous les stabilisateurs.
- Faites sortir la marche d'escalier et enclenchez le boulon de sécurité.
- Effectuez correctement les raccordements électriques.
- Activer et régler la commande.

Vieillessement, usure

Usure inaperçue

L'installation et ses dispositifs de sécurité sont soumis au vieillissement. Les composants ont été conçus pour supporter les contraintes prévues. Ils vieillissent et s'usent néanmoins. Certains composants peuvent présenter des défaillances plus tôt que prévu. Si le vieillissement, l'usure et les pièces défectueuses ne sont pas détectés, cela peut entraîner des blessures graves.

- Respecter le plan d'entretien.
- Effectuer des contrôles visuels réguliers.

Étiquetage des éléments de commande et d'affichage

Les éléments de commande et d'affichage sont étiquetés. Cela permet d'éviter toute erreur de manipulation. L'absence d'étiquetage peut entraîner des blessures corporelles et endommager l'installation .

- Veiller à la propreté des éléments de commande et de réglage ainsi que des inscriptions.
- Remplacer les inscriptions endommagées.

Erreur humaine

Voies de circulation

Lors de travaux sur et autour de l'installation, des outils et des composants sont entreposés dans la zone de travail. Leur entreposage sur les voies de circulation présente un risque de trébuchement. Il en va de même pour la pose de conduites et de câbles sur les voies de circulation. Les personnes peuvent glisser sur des liquides renversés.

- Ne pas poser les câbles de raccordement et autres câbles sur les voies de circulation.
- Entreposer les objets et les câbles non fixés en dehors des voies de circulation.
- Après les travaux de réparation, retirer les outils et autres équipements de travail.
- Maintenir la zone de l'installation toujours propre et sèche.
- Ramasser immédiatement les substances renversées.

2.3.2 Selon la phase de vie

Ces dispositions s'appliquent à l'ensemble de l'installation pendant certaines phases spécifiques de son cycle de vie.

Transport

Raccordements électriques

L'installation est raccordée à ses sources d'énergie. Même un déplacement minime de l'installation peut endommager les câbles et les conduites. Les dommages causés aux câbles peuvent mettre des pièces métalliques sous tension. Les câbles peuvent se rompre et rester à nu. Un risque d'électrocution existe. Des fissures dans les conduites et des raccords non étanches peuvent entraîner des fuites de liquides. Des lésions cutanées sont possibles. Il existe un risque de glissade. Des gaz peuvent s'échapper à l'insu de quiconque en raison de fissures dans les conduites et de raccords non étanches. Des brûlures chimiques, des troubles de la conscience et des difficultés respiratoires sont possibles.

- Débrancher l'installation des sources d'énergie avant tout transport.

EPI

Pour le transport, la machine doit être accrochée à des appareils de levage. Lors de ces opérations, les mains peuvent être écrasées ou écorchées. Les charges suspendues peuvent osciller. En cas d'inattention, il est possible de se cogner la tête. Les charges peuvent tomber ou être déposées de manière imprécise. Des blessures graves aux pieds et aux orteils sont possibles.

- Le port d'un casque de protection est obligatoire.
- Il faut porter des gants de sécurité.
- Il faut porter des chaussures de sécurité.
- Ne jamais se tenir sous des charges suspendues.

Appareils de levage et véhicules de transport

La machine ou ses composants ont des poids différents. Des appareils de levage sous-dimensionnés peuvent entraîner le basculement des charges ou la rupture des appareils de levage.

- Utilisez des appareils de levage suffisamment dimensionnés.

-
- Fixer et soulever les charges aux points d'ancrage prévus à cet effet.
 - Ne pas rester sous des charges suspendues.
 - Porter des chaussures de sécurité, des gants de sécurité et un casque de protection.

Les opérations de transport ne doivent être effectuées que par des personnes qualifiées, dans le respect des consignes de sécurité

- Respecter les consignes relatives à la sécurisation du transport.
- Lors du transport sur un site industriel à ciel ouvert, prévoir un accompagnateur chargé de la sécurité.

Les dispositifs de levage et les élingues doivent être conformes aux dispositions des consignes de prévention des accidents.

- N'utiliser que des appareils de levage contrôlés et homologués :
 - manilles conformes à la norme DIN 82101
 - Chaînes d'élingage conformes à la norme DIN EN 818-2, classe de qualité 8
 - Câbles d'arrimage conformes à la norme DIN EN 13414-1
 - Élingues textiles (élingues rondes) conformes à la norme DIN EN 1492

Chargement des véhicules de transport

Des véhicules de transport sous-dimensionnés peuvent être surchargés par la charge. Les pièces de la machine peuvent dépasser des dimensions extérieures du véhicule de transport. Le bon fonctionnement et la capacité de circulation peuvent être compromis. Ces problèmes ne sont pas nécessairement visibles immédiatement et peuvent n'apparaître qu'au cours du transport. Les charges peuvent glisser sous l'effet des mouvements du véhicule.

- Dimensionner le moyen de transport de manière adéquate en fonction du poids et des dimensions.
- Arrimer les charges sur le véhicule de transport à l'aide de moyens appropriés.

Montage, démontage

Stockage des outils et des composants

Les outils peuvent être entreposés en dehors des rangements prévus à cet effet. Les composants sont prêts à être montés. Les personnes risquent de trébucher et de tomber.

- Prévoir suffisamment d'espace pour le montage et le stockage.
- Ne pas entreposer les outils et les composants dans les voies de circulation ou à des endroits où la visibilité est réduite.
- Ranger les outils à la fin de la journée de travail.
- Si nécessaire, fermer les voies de circulation aux tiers.

Mise en service

Première utilisation conforme à l'usage prévu

- Vérification de la position de stationnement et de tous les dispositifs anti-déplacement.
- Vérification de tous les raccordements électriques.
- Test de fonctionnement de tous les composants et dispositifs de sécurité.

-
- Vérification de mise en service.
 - Essai de fonctionnement .

Fonctionnement, utilisation

Réglage

- L'installation est commandée par un automate programmable (API). Les temps, températures et niveaux de remplissage, entre autres, sont enregistrés dans l'API. Les données correspondantes doivent être saisies pendant la phase de mise en service.
- Seul le personnel qualifié est autorisé à intervenir lors de la mise en service.

Maintenance

Remplacement des composants

Les composants de l'installation sont conçus pour fonctionner ensemble, tant au niveau de leurs paramètres que de leur conception. Leur remplacement par des composants inadaptés peut entraîner des dysfonctionnements et présenter des risques pour les personnes travaillant sur l'installation.

- N'utilisez que des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange conformes aux spécifications de la pièce d'origine.
- Respecter systématiquement la nomenclature.

Élimination

Éviter les dommages à l'environnement

L'installation contient des composants ou des substances qui, s'ils ne sont pas éliminés correctement, peuvent nuire à l'environnement.

- Pour éviter tout dommage à l'environnement, procédez comme suit. Matériaux et composants :
 - trier,
 -  ne jetez pas les pièces à la poubelle,
 - les éliminer conformément aux dispositions légales,
 - faire en sorte qu'ils soient collectés et valorisés par une entreprise spécialisée.
 - Tenez compte des fiches de données de sécurité des émulsions, produits de nettoyage et lubrifiants utilisés.

2.3.3 En fonction du lieu du risque

Les dispositions suivantes s'appliquent aux composants spécifiques de l'installation à toutes les étapes de leur cycle de vie

Matériel électrique

Autres risques électriques

Risque de confusion lors de travaux sur des équipements électriques.

→ Les marquages des équipements doivent être contrôlés régulièrement.

2.4. Exploitant

L'exploitant :

... s'acquitte de ses obligations en matière de droit du travail relatives à l'exploitation de l'installation.

- exploite l'installation en toute sécurité et sans altération à toutes les étapes de son cycle de vie,
- veille à ce que le personnel lise et comprenne le mode d'emploi,
- forme le personnel avant sa première prise de service,
- met à disposition le mode d'emploi au format papier sur l'installation,
- conserve le mode d'emploi et les documents externes dans un état lisible.

...assume des tâches liées à la gestion du personnel.

- affecte les personnes à un groupe d'utilisateurs,
- définit les droits d'accès à l'installation, au panneau de commande, au système de commande et au programme,
- forme les groupes d'utilisateurs.

...forme les utilisateurs sur le comportement à adopter en cas d'accident ou de dysfonctionnement. La formation porte notamment sur :

- la mise hors service et la sécurité,
 - Autoprotection
 - Décontamination d'urgence,
 - prévention de la propagation de la contamination
 - le comportement à adopter en cas d'urgence et la mise en pratique régulière de ce comportement.
- Secours aux blessés : prioritaire, mais uniquement par du personnel formé, en veillant à sa propre protection

2.5. Personnel

2.5.1 Description des groupes d'utilisateurs

Personnel qualifié

...sont des spécialistes qui, grâce à leur formation professionnelle, à leur expérience professionnelle, à l'exercice récent d'une activité professionnelle correspondante ou à leurs qualités personnelles, sont en mesure d'effectuer les travaux spécialisés sur l'installation. Ils sont mandatés et formés par l'exploitant.

- a suivi avec succès une formation spécialisée reconnue,
- possède des connaissances et de l'expérience dans la manipulation de machines/installations,
- sont capables d'évaluer la tâche à accomplir et de l'exécuter de manière autonome,
- possède des connaissances sur l'application des normes en vigueur ou la capacité de se les acquérir,
- possède une connaissance des risques présents dans son domaine de spécialité ainsi que des moyens de les prévenir et de les éliminer.

Personnel qualifié
...reçoit une formation dispensée par la société deconta avant la mise en service.

2.5.2 Restriction d'accès

Groupes d'utilisateurs

Les groupes d'utilisateurs ne peuvent avoir accès à l'installation qu'en fonction de leurs qualifications.

Âge

Les utilisateurs de l'installation doivent être majeurs. Les apprentis de moins de 18 ans ne sont autorisés à utiliser l'installation qu'en présence d'un formateur, à des fins de formation.

Santé

L'installation ne doit pas être utilisée par des personnes sous l'influence de substances altérant leurs capacités de réaction ou qui, pour des raisons de santé, ne sont pas en mesure de l'utiliser.

Les utilisateurs doivent être capables de reconnaître les signaux d'alerte visuels et sonores.

→ Expulser les personnes non autorisées de l'installation.

2.5.3

Équipement de protection individuelle - EPI

L'équipement de protection individuelle des utilisateurs comprend :

EPI	Quand ?	Pictogramme
Lunettes de protection	• Entretien et réparation • Travaux de nettoyage • Remplacement du filtre des eaux usées • Retrait/vidange du réservoir à matières fécales • Remplacement du filtre à air	
Gants de protection	• Entretien et réparation • Travaux de nettoyage • Remplacement du filtre des eaux usées • Retrait/vidange du réservoir à matières fécales • Remplacement du filtre à air	
Chaussures de sécurité	• pour toutes les activités	
Masque de protection respiratoire	• Remplacement du filtre des eaux usées • Prélèvement/vidange du réservoir à matières fécales • Remplacement du filtre à air	
Vêtements de protection	• Toutes les activités	

3. Description de l'installation

3.1. Caractéristiques techniques

Dans leur version de base, les sas de décontamination sont disponibles en quatre tailles (ECO 3000, C 4000, C 5000, C 6000). Le choix du type de sas à utiliser dépend du type de contamination et des exigences réglementaires du pays dans lequel il est utilisé.

C'est l'exploitant de la chambre de décontamination qui définit les exigences correspondantes.

En principe, les sas sont conçus de manière à ce que le personnel provenant de la zone contaminée pénètre dans la chambre noire du sas. L'espace noir se trouve toujours à l'arrière de la remorque. Dans cet espace, les vêtements peuvent être déposés dans un conteneur de collecte ou aspirés à l'aide d'un aspirateur manuel. Dans tous les cas, cet espace est équipé d'un système de dépression qui aspire l'air à travers un filtre. Le gradient de pression négative s'étend de l'espace blanc vers l'espace noir en passant par les autres espaces. Ainsi, toute propagation de la poussière depuis la zone noire est impossible.

Après la zone noire vient la douche. De l'eau chaude y est mise à disposition pour se doucher.

Vient ensuite la salle blanche, où le collaborateur peut remettre ses vêtements de ville.

Selon la configuration, il peut y avoir jusqu'à deux salles supplémentaires. Celles-ci peuvent être équipées d'un volet séparé pour l'élimination des vêtements de travail, d'une douche supplémentaire ou encore d'un lavabo.

En option, chaque pièce est équipée de deux raccords d'air comprimé destinés à alimenter en oxygène les masques respiratoires des employés.

La commande du sas se trouve dans la salle blanche. C'est également là que le chauffage de la pièce est activé. Une description de la commande figure au chapitre 7.

Les sas décrits ici sont disponibles avec deux modes d'alimentation : électrique et autonome.

La version électrique est alimentée en permanence en 230 V. Tous les appareils nécessaires sont alimentés par le réseau 230 V.

La version autonome dispose de batteries dans le local technique et tire l'énergie nécessaire de ces batteries. Une recharge via le réseau 230 V est possible. En option, une installation solaire ou un groupe électrogène à essence est également proposé.

De plus, un réservoir de diesel peut être monté sur le timon. Associée à un chauffage Webasto, cette option permet de chauffer l'eau de la douche et l'air ambiant.

L'alimentation en eau de la douche s'effectue via une conduite sous pression ou, en option, à l'aide de bidons. Dans ce cas, une pompe à eau disponible en option achemine l'eau des bidons vers le réservoir d'eau interne.

3.1.1 Contenu de la livraison

La livraison comprend :

- Système à plusieurs compartiments
- Production d'eau chaude
- Système de filtration des eaux usées à plusieurs niveaux : 25 µ et 5 µ
- Zone sale
- Zone propre avec étagère et commande et utilisation centralisées
- Douche avec filtration des eaux usées en deux étapes
- Local technique
- Éclairage intérieur à LED
- Chauffage

en option :

- Système de filtration HEPA à dépression
- Réservoir d'eaux usées
- Commande avec écran de commande
- Éjection des EPI
- Climatisation
- Auvent de toit avec parties avant et latérales
- Douche extérieure
- Mât d'éclairage LED
- Éclairage extérieur activable
- Lave-bottes
- Salle de toilettes
- Lavabo
- Vestiaire avec sas pour les vêtements de rechange
- Locaux techniques séparés
- Étagère pour bacs Euro
- Poubelles
- Générateur électrique à essence pour un fonctionnement autonome
- Système photovoltaïque
- Caméra de recul
- Armoire de sécurité
- Équipement de mesure et de laboratoire
- Salle de séjour avec appareils encastrés

3.1.2 Caractéristiques de l'installation

Dimensions et poids

deco mobil ECO 3000

Désignation	Valeur
Dimensions totales de la remorque (L x l x H)	env. 4 304 mm x 1 972 mm x 2 350 mm
Dimensions de la carrosserie fourgon L x l x H	env. 2 826 mm x 1 524 mm x 2 020 mm
Poids total autorisé en charge	1 350 kg

deco mobil C 4000 2 essieux

Désignation	Valeur
Dimensions totales de la remorque (L x l x H)	env. 5 210 mm x 2 040 mm x 2 520 mm
Dimensions de la caisse L x l x H	env. 3 826 mm x 2 018 mm x 2 020 mm
Poids total autorisé en charge	2 000 kg

deco mobil C 4000

Désignation	Valeur
Dimensions totales de la remorque (L x l x H)	env. 5 210 mm x 2 040 mm x 2 520 mm
Dimensions de la caisse L x l x H	env. 3 826 mm x 2 018 mm x 2 020 mm
Poids total autorisé en charge	1 500 kg

deco mobil C 5000

Désignation	Valeur
Dimensions totales de la remorque (L x l x H)	env. 5 970 mm x 2 040 mm x 2 520 mm
Dimensions de la caisse L x l x H	env. 4 826 mm x 2 018 mm x 2 020 mm
Poids total autorisé en charge	2 600 kg

deco mobil C 6 000

Désignation	Valeur
Dimensions totales de la remorque (L x l x H)	env. 7 532 mm x 2 040 mm x 2 520 mm
Dimensions de la caisse L x l x H	env. 5 968 mm x 2 018 mm x 2 020 mm
Poids total autorisé en charge	2 600 kg

Alimentation électrique et raccordements

Pour l'alimentation électrique « » via le réseau 230 V , le deco mobil dispose d'une prise extérieure CEE. Les raccordements pour l'électricité, l'eau potable et les eaux usées sont disposés côte à côte.

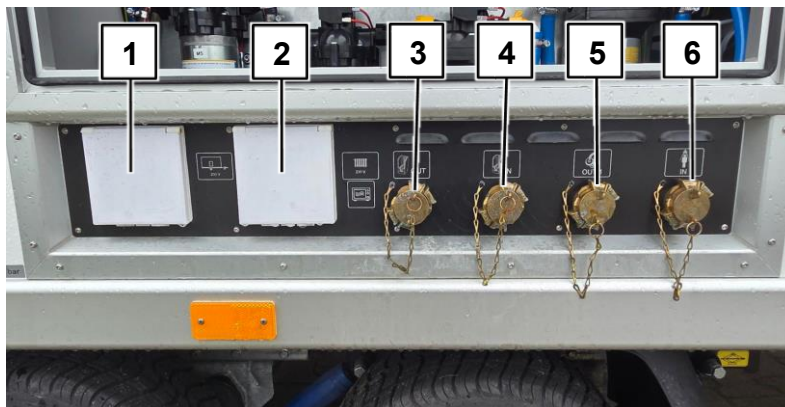


Abb. 1 Raccordements à l'électricité et à l'eau

Pos.	Désignation
1	Prise de raccordement pour l'alimentation électrique via le réseau 230 V
2	Prise de raccordement 230 V pour le chauffage électrique et l'aspirateur
3	Eaux usées filtrées provenant du lave-bottes
4	Raccordement à l'eau potable du lave-bottes
5	Eaux usées filtrées
6	Raccordement à l'eau potable (entrée d'eau pour cuve)

Désignation	Valeur
Tension d'alimentation	230 V / 50 Hz
Indice de protection de l'armoire électrique	IP 44
Pression de service de l'eau	4 bars (réseau d'eau potable)

Conditions environnementales de fonctionnement

Désignation	Valeur
Humidité de l'air	30 à 90 %
Température ambiante admissible	de 5 °C à 40 °C

Émission sonore

Désignation	Valeur
Niveau de pression acoustique d'émission L_{pA}	< 70 dB(A)

Respecter le protocole de mesure des émissions sonores décrit au chapitre «11.2 ».

3.1.3

Alimentation en énergie et en consommables

Système électrique

Il existe deux variantes d'alimentation en énergie :

Raccordement au réseau électrique 230 V

Le chauffage électrique de l'eau à l'aide d'une résistance de 3 kW et le chauffage de l'habitation sont alimentés en électricité via le raccordement électrique externe au réseau 230 V.

Mode autonome

Le groupe électrogène à essence embarqué permet d'utiliser tous les appareils sans raccordement électrique externe (fonctionnement autonome). Le passage du réseau à l'alimentation de secours s'effectue à l'aide du commutateur situé sur l'armoire électrique dans le local technique (voir fig. 3).



Abb. 2 Exemple de groupe électrogène



Abb. 3 Armoire électrique avec commutateur « Réseau / Alimentation de secours »

Chauffage auxiliaire

Le chauffage auxiliaire, destiné à la ventilation et au chauffage de l'habitable, constitue une autre option pour un fonctionnement autonome. Le chauffage auxiliaire est alimenté en diesel par le réservoir embarqué sur le timon.

Installation photovoltaïque

Une installation photovoltaïque permet en outre de recharger efficacement la batterie indépendamment du réseau électrique. L'énergie stockée peut ainsi être facilement utilisée pour alimenter divers appareils en électricité.



Abb. 4 Installation photovoltaïque

Eau

L'eau provient du réseau public d'alimentation en eau ou de bidons. N'utilisez que de l'eau potable dont la dureté ne dépasse pas 14 °dH (douce à moyenne). En cas d'eau calcaire ou si vous constatez que le chauffage de l'eau prend plus de temps que d'habitude, nous vous recommandons de détartrer le réservoir d'eau environ une fois par trimestre. La pression d'entrée maximale est de 4 bars. Le raccord (pos. 4, fig. 2) est utilisé pour le raccordement à l'eau potable provenant du réseau public.

3.2. Aménagement

3.2.1 Aménagement du deco mobil C ECO 3000

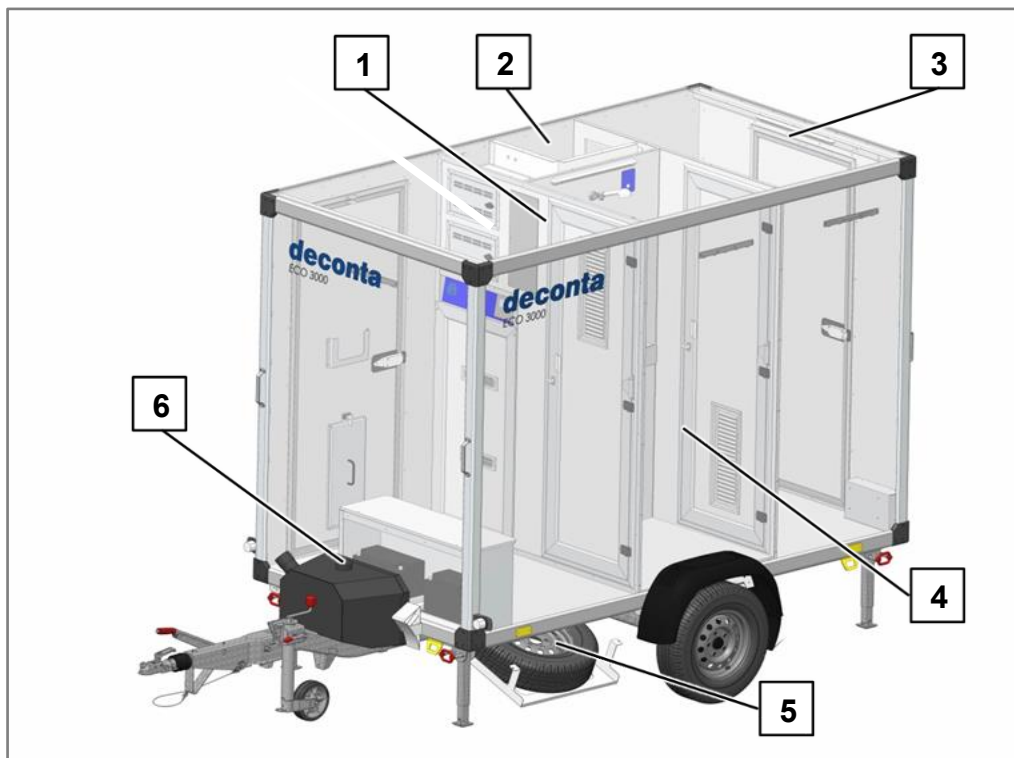


Abb. 5 Vue de l'ECO 3000

Pos.	Désignation
1	Zone propre
2	Local technique
3	Zone sale
4	Douche
5	roue de secours
6	Réservoir de diesel

On peut également voir ici le réservoir de diesel en option situé sur le timon et la roue de secours.

3.2.2 Aménagement du deco mobil C 4000

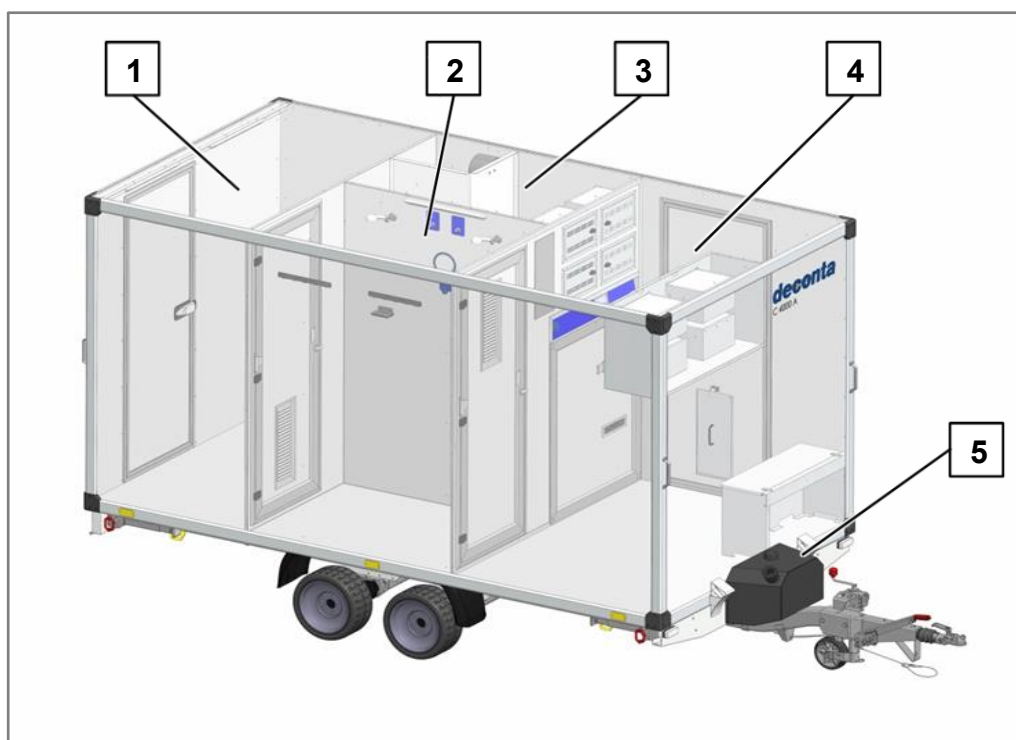


Abb. 6 Vue du deco mobil C 4000 (3 à 5 compartiments)

Pos.	Désignation
1	Zone sale
2	Douche
3	Local technique
4	Zone propre
5	Réservoir de diesel

3.2.3

Aménagement du deco mobil C 5000

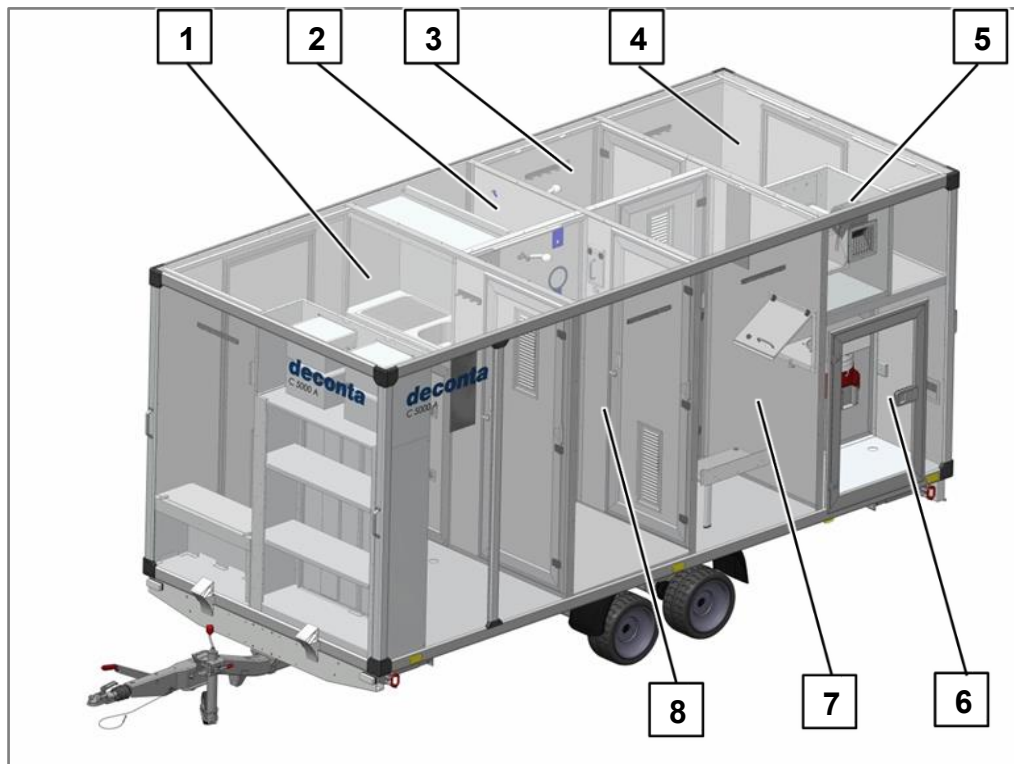


Abb. 7 Vue du deco mobil C 5000

Pos.	Désignation
1	Zone propre
2	Local technique
3	Douche 1
4	Zone sale
5	Système de dépression et de filtration
6	Compartiment pour aspirateurs et système de collecte des déchets
7	Espace intermédiaire
8	Douche 2

3.2.4

Aménagement du deco mobil C6000

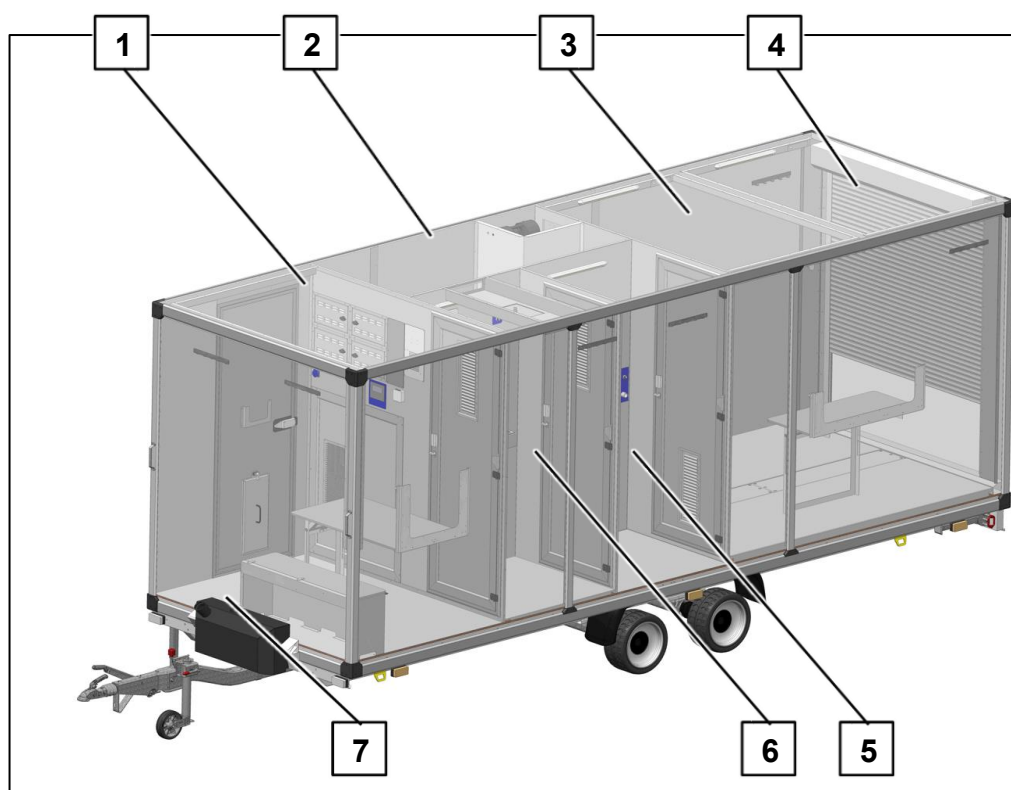


Abb. 8 Vue du deco mobil C 6000

Pos.	Désignation
1	Zone propre
2	Local technique
3	Douche 1
4	Zone sale et autre pièce destinée aux toilettes, au local technique, etc.
5	Douche 2
6	Vestiaire
7	Réservoir de diesel

3.2.5

Aperçu des accessoires « »

Présentation	Désignation et identification	obligatoire	en option
Fig. 9	Lave-bottes		x
Fig. 11	Store extérieur		x
Fig. 12	Éclairage extérieur		x
Fig. 13	Mât d'éclairage		x
Fig. 14	Aide à la manœuvre		x

Accessoire 1

Lave-bottes

Le lave-bottes est amovible et doit être raccordé à un tuyau d'arrivée d'eau et à un tuyau d'évacuation des eaux usées. L'utilisation des lave-bottes est obligatoire pour la décontamination des bottes de protection. Les eaux usées sont acheminées vers le réservoir d'eaux usées après avoir été filtrées (raccords d'arrivée et d'évacuation d'eau, voir illustration 2). Des commutateurs sont prévus pour l'arrivée et l'évacuation d'eau sur l'armoire électrique située dans le local technique (voir ill. 9)



Abb. 9 Lave-bottes



Abb. 10 Commutateur « Arrivée d'eau » (en haut) et commutateur « Eaux usées » (en bas)

Accessoire 2

Store extérieur

Les stores extérieurs servent avant tout de protection contre le soleil.



Abb. 11 Store extérieur côté droit

Accessoires 3

Éclairage extérieur (éclairage d'ambiance)

L'éclairage extérieur peut être allumé à l'aide de l'interrupteur MARCHE/ARRÊT situé dans le local technique (voir fig. 19).



Abb. 12 Éclairage extérieur

Accessoire 4

Mât d'éclairage

Le mât d'éclairage est facile à monter et à démonter, et son système télescopique fonctionne par pression d'air. Il permet ainsi d'éclairer une vaste zone du lieu d'intervention avec un minimum d'ombres une fois la nuit tombée.



Abb. 13 Mât d'éclairage

Accessoire 5

Aide à la manœuvre

Le deco mobil C est équipé d'une aide à la manœuvre. Il est ainsi possible de manœuvrer sans aide extérieure. Chaque roue est dotée d'une unité d'entraînement (moteur électrique 12 volts). Cela permet de positionner le rouleau d'entraînement contre la roue et d'entraîner celle-ci. L'aide à la manœuvre peut être commandée aussi bien via l'application sur smartphone ou tablette qu'à l'aide d'une télécommande, ce qui permet de diriger, d'accélérer et de freiner le deco mobil en continu. Afin d'éviter toute utilisation involontaire, l'aide à la manœuvre nécessite une validation. Pour cela, lors de l'utilisation de l'application, le panneau de commande dédié à la manœuvre doit être déverrouillé. Ce n'est qu'en appuyant sur l'un des deux boutons de déverrouillage que le panneau de commande est activé. Pour utiliser la télécommande, il faut d'abord mettre le système sous tension à l'aide de l'interrupteur à distance situé dans la zone blanche. Ce n'est qu'alors qu'il est possible de commander l'aide à la manœuvre à l'aide de la télécommande en double-cliquant sur le bouton I/O de celle-ci. Pour toutes les autres remarques et détails concernant la commande, veuillez vous reporter aux informations figurant dans la documentation tierce, au chapitre « 11.1 ».



Abb. 14 Aide à la manœuvre avec unité d'entraînement par roue

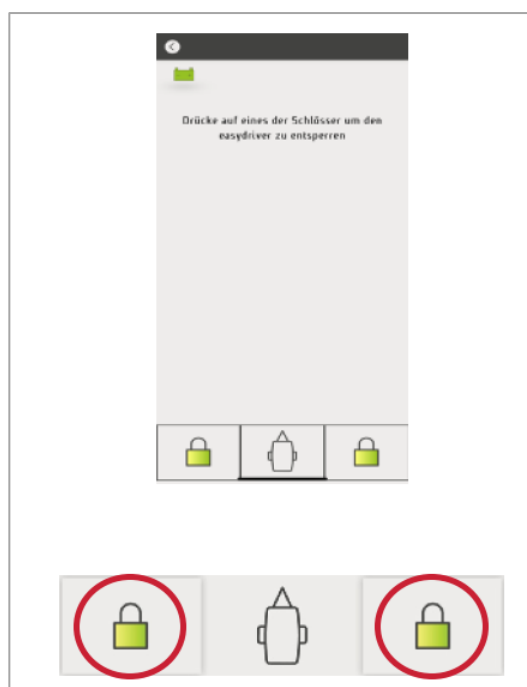


Abb. 15 Boutons de déverrouillage sur le panneau de commande

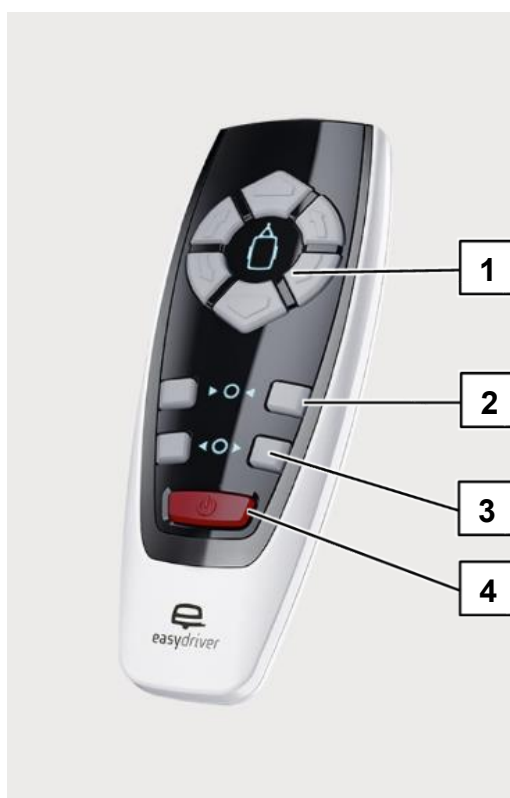


Abb. 16 Télécommande

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Touches de direction	2	Touches pour le pivotement de l'unité d'entraînement

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
3	d'inclinaison de l'unité d'entraînement	4	Bouton ON/OFF

3.2.6 Interfaces

Le raccord de tuyau vers le réseau d'eau potable et le câble d'alimentation électrique doivent être considérés comme des interfaces. Il convient de veiller à ce qu'ils ne soient pas endommagés par des pliures ou une position inappropriée et à ce qu'ils soient correctement raccordés. Le timon de remorque doit également être considéré comme une interface. Il est réglable en hauteur et dispose d'un dispositif d'attelage interchangeable (rotule et griffe).

3.3. Éléments de commande et d'affichage

3.3.1 Armoire électrique dans le local technique

L'armoire électrique se trouve dans le local technique. Elle est équipée d'un interrupteur permettant d'allumer et d'éteindre le chauffage ainsi que l'alimentation électrique des appareils connectés. On y trouve également un commutateur permettant de basculer du réseau électrique 230 V à l'alimentation de secours. Un voyant s'allume dès que l'appareil est raccordé au réseau électrique 230 V.

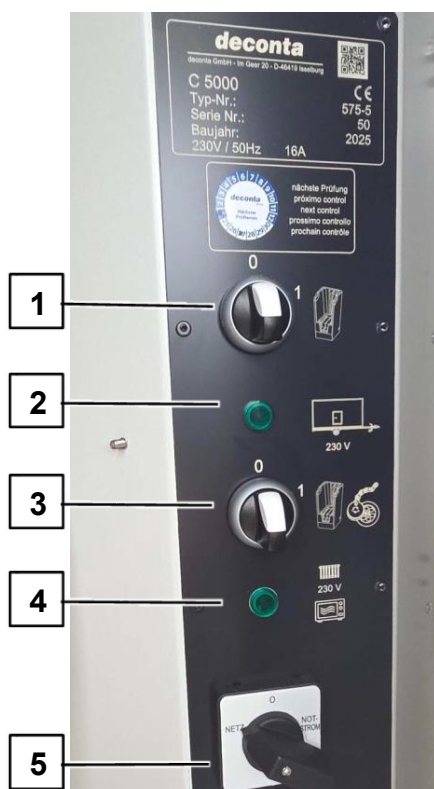


Abb. 17 Armoire électrique dans le local technique

Pos.	Désignation
1	Interrupteur marche/arrêt d'alimentation en eau pour le lave-bottes

Pos.	Désignation
2	Témoin lumineux vert « Raccordé à l'alimentation 230 V CA »
3	Interrupteur marche/arrêt « Évacuation des eaux usées » pour le lave-bottes
4	Voyant vert « Chauffage activé et alimentation 230 VCA disponible pour les appareils électriques
5	Interrupteur MARCHE/ARRÊT pour le fonctionnement sur secteur / sur générateur

3.3.2 Indicateurs d'état de fonctionnement

Le deco mobil C permet de consulter les états de fonctionnement suivants :

Le voyant de contrôle situé sur l'armoire électrique dans le local technique permet de savoir si le deco mobil C est raccordé au réseau électrique ou non. Le voyant vert allumé confirme le raccordement au réseau électrique (voir fig. 17, position 2).

Dès que le filtre HEPA est saturé, il doit être remplacé. Un voyant rouge situé sur le panneau de commande dans la zone blanche s'allume pour signaler qu'un remplacement est nécessaire (voir fig. 19).

L'écran de commande situé dans la zone blanche permet de consulter divers autres états de fonctionnement, tels que les niveaux d'eau froide et d'eau chaude, la température de l'eau de douche, l'état de charge de la batterie, l'encrassement du filtre, etc. (voir point 7.2.1).



Abb. 18 Écran de commande dans la zone blanche

3.3.3 Sélecteur pour la douche et l'évacuation

Un sélecteur est prévu dans la cabine de douche pour activer la douche ou l'évacuation (fig. 19). Pour prendre une douche, placez le sélecteur sur le symbole de la douche. Ensuite, pour évacuer l'eau de la douche, placez le sélecteur sur le symbole d'évacuation. Pour finir, remettez le sélecteur en position zéro.



Abb. 19 Sélecteur dans la cabine de douche

3.3.4 Panneau de commande et thermostat « »

Dans la partie blanche se trouvent un panneau de commande et un commutateur rotatif pour le chauffage à air chaud de cette zone. La molette du thermostat permet de régler la température ambiante souhaitée. Le panneau de commande permet, grâce à divers boutons, d'activer ou de désactiver les réglages de fonctionnement nécessaires.



Abb. 20 Panneau de commande et thermostat pour le chauffage des pièces, gamme blanche

Pos.	Désignation
1	Thermostat pour le chauffage des pièces
2	Interrupteur à clé pour la mise en marche et l'arrêt en mode automatique, « Test » pour un contrôle de fonctionnement de courte durée
3	Bouton MARCHE/ARRÊT des évacuations des eaux usées
4	Bouton MARCHE/ARRÊT du chauffage
5	Bouton marche/arrêt de l'extracteur d'air
6	Témoin lumineux indiquant la nécessité de remplacer le filtre
7	Bouton marche/arrêt pour l'alimentation secteur

3.3.5 Récepteur et télécommande du climatiseur

La télécommande infrarouge permet de régler tous les paramètres relatifs au mode refroidissement, au mode recirculation et à la minuterie. Le récepteur est équipé d'un bouton-poussoir permettant de mettre l'appareil en marche ou de l'arrêter même sans télécommande. Lorsque l'appareil est mis en marche à l'aide du bouton-poussoir, il se règle automatiquement sur les paramètres d'usine (refroidissement, vitesse de ventilation maximale, température 21 °C).

- Respecter les indications figurant dans la documentation des fabricants tiers, au chapitre «11.1 ».



Abb. 21 Récepteur (à gauche) Télécommande IR (à droite)

Pos.	Désignation
1	LED rouge en cas de dysfonctionnements et lors de la transmission de données
2	Bouton-poussoir supplémentaire (accessible par exemple avec un stylo à bille)
3	LED verte en fonctionnement

3.3.6 Panneau de commande des toilettes sans eau

Les toilettes sans eau, qui fonctionnent selon le principe du scellage de sachets, sont équipées d'un panneau de commande permettant de déclencher la chasse d'eau.

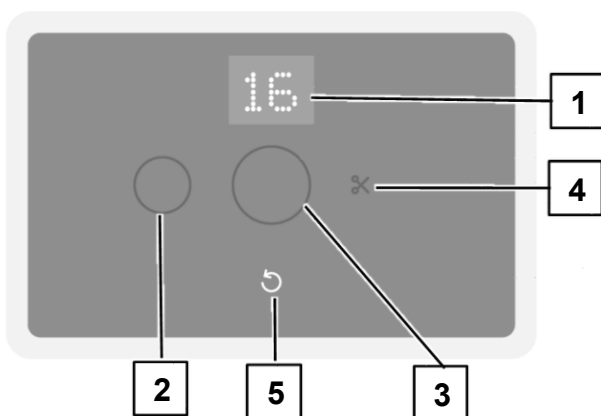


Abb. 22 Panneau de commande des toilettes

Pos.	Désignation
1	Affichage du nombre de grandes chasses d'eau restantes
2	Touche « Petit cycle de rinçage » • Appuyer 1 fois : lancer un petit cycle de lavage • Appuyer 2 fois : lancement d'un petit cycle de lavage
3	Touche « Grand cycle de rinçage » • Appuyer 1 fois : déclenche un grand cycle de lavage • Appuyer deux fois : déclenchement d'un grand rinçage
4	Touche « Déconnecter » Permet de former un sachet individuel en appuyant ensuite sur la touche (2) ou (3)
5	Touche fléchée • Réinitialisation du compteur / de l'affichage après le remplacement de la doublure en film • Interruption du processus de rinçage

3.3.7 Robinets à boisseau sphérique

Si, outre la douche, d'autres pièces sont raccordées au système d'évacuation des eaux usées, un robinet à boisseau sphérique à 3 voies permet de sélectionner les pièces dont les eaux usées seront évacuées via le système de filtration. Lorsque le levier est en position verticale, l'évacuation s'effectue depuis la douche et les autres pièces raccordées. Lorsque le levier est en position « Inken », seule la salle de douche est évacuée (voir fig. 23).

Les eaux usées filtrées s'écoulent par le raccord « eaux usées filtrées » (fig. 1, pos. 5).

Dans le local technique du sas mobile se trouve le robinet à boisseau sphérique permettant de vider le réservoir d'eau propre (fig. 24).

Lorsque ce robinet est ouvert, l'eau s'écoule par le raccord « Vidange du réservoir » (pos. 6, fig. 1).

Il est impératif de vider le réservoir avant chaque déplacement de la remorque.



Abb. 23 Position du robinet à boisseau sphérique pour la filtration des eaux usées

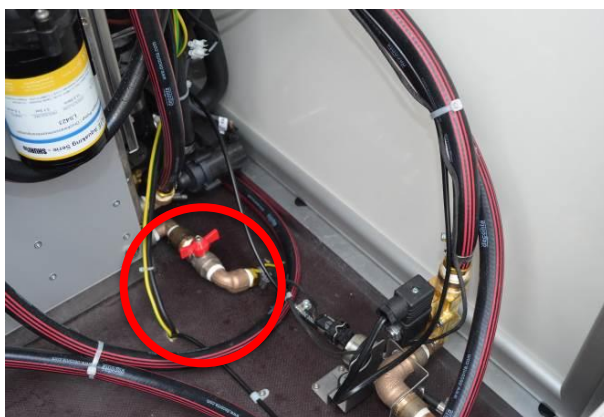


Abb. 24 Robinet à boisseau sphérique de vidange du réservoir dans le local technique

3.3.8 Niveau à bulle

Pour garantir un fonctionnement sûr et sans défaillance du deco mobil, une position de stationnement stable est nécessaire. Cela implique que le deco mobil soit garé autant que possible en position horizontale. Deux niveaux à bulle, fixés au deco mobil dans le local technique, permettent de vérifier la position de stationnement.

3.4. Fonctionnement

Le collaborateur contaminé pénètre dans le sas mobile situé dans la zone noire. Une dépression continue y est générée. L'air aspiré est purifié par un filtre à air HEPA. Ainsi, aucune poussière contaminée ne peut s'échapper vers l'air extérieur.

Après la chambre noire, le collaborateur se rend dans la première salle de douche (ou, en option, dans une douche extérieure). Dans la première salle de douche, la contamination est éliminée des vêtements de protection par rinçage, vêtements compris. La pompe de douche est mise en marche à l'aide d'un sélecteur. Le débit d'eau est réglé par une pompe ou, en option, par un robinet. Après la douche, les vêtements de protection sont retirés et collectés dans un conteneur de collecte via la goulotte d'évacuation (en option). L'employé quitte ensuite cette zone et se rend dans la deuxième salle de douche. Dans la deuxième salle de douche, la procédure de douche est lancée selon le même principe que dans la première salle de douche pour un nettoyage complet du corps. Pour enfiler les vêtements de rechange, on se rend dans le vestiaire (en option). On y trouve un sas à vêtements pour les vêtements de rechange. Vient ensuite la zone blanche équipée de casiers ou d'une étagère (en option) pour ranger les vêtements de rechange. Un distributeur de désinfectant et une boîte à serviettes en papier permettent enfin de se désinfecter les mains. Les serviettes en papier et les essuie-mains utilisés peuvent être jetés dans la poubelle prévue à cet effet (en option). À l'arrière du deco mobil se trouve des toilettes (en option) dont l'accès depuis l'extérieur est verrouillable.



Abb. 25 Salle de douche

Pos.	Désignation
1	Bouton « Démarrer la douche »
2	Désinfection/lavage des mains

Pos.	Désignation
3	Mitigeur

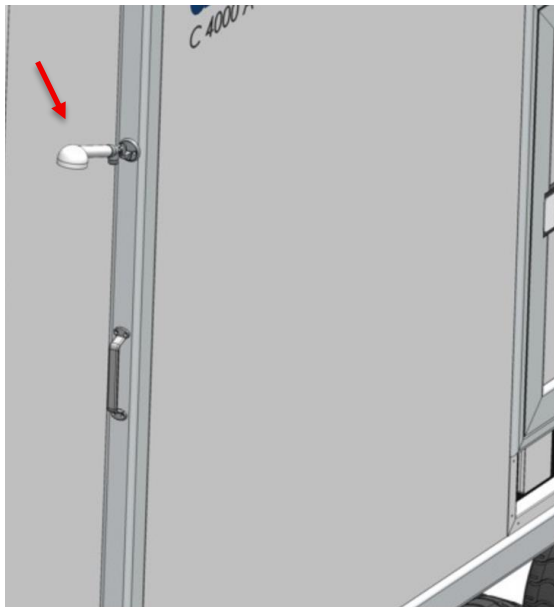


Abb. 26 Douche extérieure



Abb. 27 Compartiment de collecte des vêtements contaminés



Abb. 28 Sas à vêtements avec voyants lumineux : rouge = non prêt et vert = prêt



Abb. 29 Étagère dans la salle blanche avec des vêtements de rechange



Abb. 30 Boîte de collecte dans la zone blanche pour les serviettes et les essuie-tout usagés



Abb. 31 Salle de toilettes à l'arrière

3.5. Concept de sécurité

3.5.1 Marquages sur l'installation et l'emballage

Des informations relatives à la sécurité sont apposées sur l'installation sous forme de pictogrammes et/ou d'inscriptions. Elles signalent les risques qui :

- surviennent fréquemment et/ou
- ont des conséquences graves.

Les marquages suivants sont apposés sur l'installation :

Signification	Emplacement	Marquage
Avertissement concernant une tension électrique dangereuse	Armoire électrique	
Avertissement concernant les surfaces	Échappement du groupe électrogène à essence ; grilles d'aération du chauffage à air chaud ; ballon d'eau chaude	

Dispositif de protection de séparation fixe/mobile

L'accès à l'armoire du groupe électrogène ainsi qu'au local technique n'est possible qu'à l'aide d'une clé spéciale.

3.5.2 Conducteur de protection, mise à la terre et liaison équipotentielle

Sont installés sur l'installation :

Désignation	Fonction	Pictogramme
Conducteur de protection	Protège les personnes contre les chocs électriques.	
Mise à la terre	Achemine les courants de défaut vers le sol.	
Équilibrage de potentiel	Établissement de liaisons électriques entre des éléments conducteurs afin d'assurer l'égalité de potentiel.	
Avertissement concernant une atmosphère explosive	Générateur électrique à essence	

3.5.3 Protection contre les explosions et lutte contre l'incendie

Protection contre les explosions

Les vapeurs d'essence peuvent former des mélanges explosifs avec l'air ou l'oxygène. Le groupe électrogène à essence doit être installé dans un local séparé ou une armoire à générateur, suffisamment ventilé et fermé par des portes étanches aux gaz. Aucune source d'inflammation ni aucun matériau inflammable ne doivent s'y trouver. Lors du ravitaillement, veiller à ce que le groupe électrogène soit entièrement retiré à l'aide du dispositif de déplacement et à ce qu'aucune essence ne soit renversée. Une fois retiré, laisser le groupe électrogène s'aérer pendant environ 10 minutes après le remplissage. Les résidus d'essence doivent être soigneusement éliminés. Après utilisation du groupe électrogène, le laisser également s'aérer pendant 10 minutes une fois retiré.

Incendie

Les carburants Super E5 et E10 sont extrêmement inflammables, tant à l'état liquide qu'à l'état de vapeur. En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques ou du dioxyde de carbone. Ne pas utiliser de jet d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau peut propager le feu en projetant le produit.

4. Transport

4.1. Circulation routière

4.1.1 Description générale de la remorque

Catégorie de véhicule :

Remorque de catégorie O2, d'un poids total autorisé compris entre 750 kg et 3 500 kg.

Système d'attelage :

Attelage à rotule de Ø 50 mm conforme à la directive 94/20/CE.

Raccordement électrique sur le véhicule tracteur :

Connecteur à 13 broches, conforme à la norme ISO 11446.

Carrosserie :

Matériaux du plancher, des parois extérieures et intérieures en structure sandwich.
Châssis en aluminium.

Limites d'utilisation

La taille, le type et l'équipement déterminent le poids à vide et la charge d'appui d'une remorque à la livraison départ usine. Le chargement ou le déchargement par l'utilisateur modifie la charge d'appui et le poids. Les limites d'utilisation suivantes ne doivent être ni dépassées ni sous-dépassées :

Désignation	Valeur
Vitesse maximale autorisée	100 km/h
Poids total autorisé	voir plaque signalétique
Charge d'appui admissible	minimum 40 kg, maximum 100 kg
Charge admissible au sol	100 kg/m ² , répartie uniformément (uniquement dans les limites d'homologation)
Charge admissible sur le toit	aucune

→ Il est interdit de rouler en cas de tempête ou de rafales de vent.

Les lois nationales relatives à l'utilisation de la remorque sur la voie publique prévalent sur les indications figurant dans le présent manuel d'utilisation.

4.1.2 Contrôles avant chaque trajet

Objectif : s'assurer que le véhicule est en état de circuler en toute sécurité

Préparation

Faits	Description
EPIs	
Gonfleur de pneus	Contrôle de la pression des pneus : 6 bars pour le type de pneu 195/50B 10

1. La remorque a-t-elle été vérifiée pour s'assurer qu'elle est complète, qu'aucune pièce ne traîne et qu'elle est en bon état ?
2. Les béquilles et les aides à l'accès sont-elles entièrement rentrées, toutes les portes sont-elles fermées et verrouillées ?
3. La rotule est-elle enclenchée de manière audible et visible (voir point 1.6) et le câble de sécurité est-il en place ?
4. La roue d'appui du timon est-elle relevée et bloquée ?
5. Le raccordement électrique a-t-il été effectué et les dispositifs d'éclairage vérifiés ?
6. Le frein à main a-t-il été desserré et les cales retirées ?
7. Les pneus et la pression des pneus ont-ils été contrôlés ?

⚠ ATTENTION : les fuites d'air et les pièces projetées peuvent des blessures aux yeux.

→ Portez des lunettes de protection.

8. Le toit est-il exempt de neige et de glace ?

⚠ AVERTISSEMENT La chute de plaques de glace peut provoquer un accident de la circulation.

→ Débarrassez le toit de la neige et de la glace.

9. Avant chaque trajet, effectuez un freinage d'essai pour vérifier que :

- le frein à inertie fonctionne,
- les freins réagissent de manière homogène et
- l'ensemble reste dans sa trajectoire lors du freinage.

Préparez-vous à un comportement routier différent lorsque vous conduisez avec une remorque : largeur du véhicule accrue, capacité d'accélération réduite et distance de freinage plus longue !

Faites immédiatement réparer tout défaut du système de freinage par un garage agréé.

4.1.3

Contrôle et entretien réguliers

Essieu

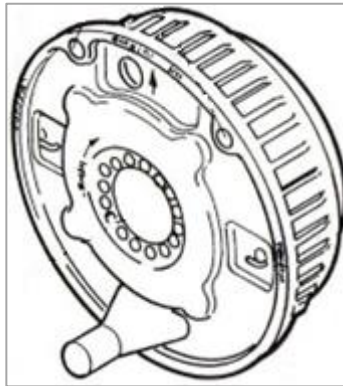


Abb. 32 Moyeu et frein

Tous les 1 500 km ou tous les 6 mois :

- Vérifier le jeu axial du palier de moyeu de roue et le faire régler si nécessaire.

Tous les 10 000 km ou tous les 12 mois :

- Contrôler l'état des garnitures et l'usure des freins de roue au niveau du regard (voir fig. 16) et les faire régler si nécessaire. En cas de trajets fréquents en montagne, le frein de la remorque est soumis à une usure plus importante. Pour les remorques utilitaires, un réglage plus précoce peut s'avérer nécessaire.
- Vérifier la quantité et l'état de la graisse des roulements à rouleaux coniques et les faire remplacer si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT Une usure importante du moyeu et du frein de roue peut entraîner un accident de la circulation pouvant causer des blessures corporelles, voire la mort.

- Faites effectuer des contrôles réguliers.
- Faites effectuer tous les travaux d'entretien nécessaires uniquement par du personnel qualifié dans des ateliers spécialisés ou des centres de service.

Veuillez également consulter le mode d'emploi correspondant de la société ALKO Fahrzeugtechnik.

Dispositif de freinage à inertie

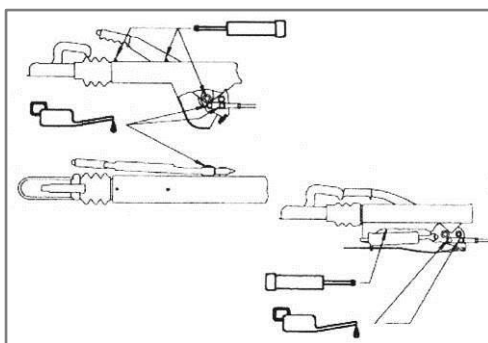


Abb. 33 Dispositif de freinage à inertie

Tous les 10 000 à 15 000 km ou tous les 12 mois :

→ Lubrifiez ou huilez les points de glissement et d'articulation du dispositif de freinage à inertie.

Pour les points de graissage, voir la fig. 17.

■ Veuillez également vous reporter au mode d'emploi correspondant de la société ALKO Fahrzeugtechnik.

Attelage à boule

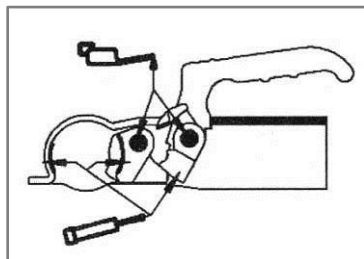


Abb. 34 Attelage à boule

Chaque semaine ou en cas d'encrassement visible :

→ Contrôlez l'attelage à boule et nettoyez-le si nécessaire. Graissez ou huilez la cuvette de la boule, les articulations et les paliers. Pour les points de graissage, voir la fig. 18.

■ Veuillez également vous reporter au mode d'emploi correspondant de la société ALKO Fahrzeugtechnik.

Roues, pneus et changement de roue

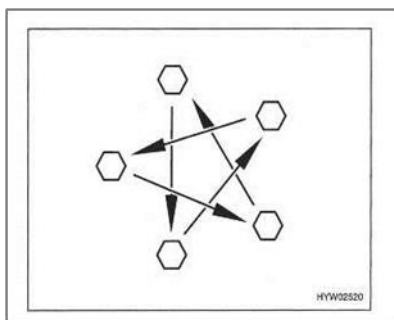
Objectif : des vélos et des pneus conformes aux normes de sécurité routière

Préparation

Contexte	Description
EPI	
Outillage	Clé dynamométrique
Outils	Jauge de profondeur de bande de roulement
Outillage	Gonfleur de pneus
Outillage	Cric fourni

⚠ AVERTISSEMENT : un mauvais serrage des roues peut entraîner un accident de la route pouvant causer des blessures corporelles, voire la mort.

1. Vérifiez régulièrement l'usure régulière de la bande de roulement, la profondeur de sculpture et l'absence de dommages extérieurs. Respectez la profondeur minimale de sculpture prescrite par la loi.
2. N'utilisez que des pneus homologués pour le type de jante (voir la carte grise),
3. Utilisez toujours des pneus de même type, de même marque et de même modèle (pneus été ou hiver).



4. Ordre de serrage des écrous de roue
5. Serrez les écrous de roue en croix (fig. 19).
6. Couple de serrage : 90 – 110 Nm.
7. Vérifier à nouveau la pression après environ 100 km lors du premier trajet.
8. Vérifiez régulièrement la pression des pneus de la remorque à froid avant de prendre la route.

Pneus	Pression des pneus en bar
195 / 50 B 10	6,0

La valeur de pression indiquée s'applique aux pneus à froid. La remorque est constamment mise à jour selon les dernières avancées techniques. Il est possible que de nouvelles dimensions de pneus ne soient pas encore prises en compte dans ce tableau. Dans ce cas, la société deconta se fera un plaisir de vous fournir les valeurs les plus récentes.

Changement de roue

Objectif : prévenir les accidents lors du changement de roue

Préparation

Situation	Description
EPI	
Outillage	Clé dynamométrique
Outils	Jauge de profondeur de bande de roulement
Outillage	Gonfleur de pneus
Outillage	Cric

⚠ DANGER : tout déplacement de la remorque ou toute position instable de celle-ci avec le cric pendant le changement de roue peut entraîner des blessures pouvant aller jusqu'à la mort.

1. La remorque doit être placée sur un sol plat, stable et antidérapant.
2. Pour changer une roue, utilisez le cric fourni.
3. Avant de soulever la remorque, le frein de stationnement doit être fermement serré.

-
4. Immobilisez le véhicule à l'aide de cales placées du côté opposé pour l'empêcher de rouler.
 5. Ne soulevez en aucun cas le véhicule à l'aide des béquilles de secours montées sur la remorque.
 6. Placer le cric uniquement aux emplacements prévus et signalés à cet effet.



Abb. 35 Points d'appui pour le cric

7. Ne pas placer le cric sous la remorque soulevée.
8. L'utilisation de jantes et/ou de pneus non homologués pour la remorque peut compromettre la sécurité routière.

Transport/remorques, charges d'appui et charges par essieu

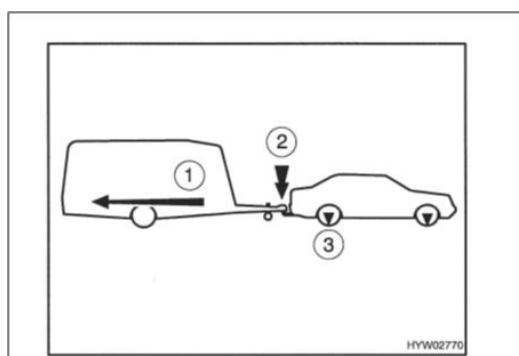
Les informations figurant dans les documents d'immatriculation du véhicule et définies dans les limites d'utilisation sont importantes pour le choix du véhicule et de la remorque.

La charge remorquable indiquée pour le véhicule tracteur précise le poids maximal que celui-ci est autorisé à tracter.

La charge d'appui indique la force avec laquelle le timon de la remorque peut exercer une pression sur l'attelage du véhicule tracteur. La charge d'appui maximale autorisée ne doit pas être dépassée et la charge d'appui minimale ne doit pas être inférieure à la valeur indiquée.

Le transport de la remorque ne doit être effectué qu'avec des véhicules pouvant justifier de la charge d'appui sur l'attelage indiquée dans les limites d'utilisation.

La charge par essieu indique la charge maximale admissible pour les essieux avant et arrière du véhicule tracteur et ne doit pas être dépassée par une remorque.



1 Anhängelast
2 Stützlast
3 Achslast

Abb. 36 Données de charge

Attelage

Objectif : attelage sécurisé de la remorque

⚠ AVERTISSEMENT : un attelage incorrect peut entraîner un accident de la circulation pouvant causer des blessures corporelles, voire la mort.

9. Mettre le véhicule tracteur et la remorque en position et ne pas atteler la remorque lorsque les freins sont serrés.
10. Positionner l'attelage de la remorque sur la boule d'attelage du véhicule tracteur à l'aide de la roue d'appui du timon.
11. Placez l'attelage ouvert (poignée d'attelage tirée vers le haut) sur la boule d'attelage du véhicule tracteur en abaissant la roue d'appui.
12. La poignée d'attelage s'enclenche alors automatiquement et de manière audible (si nécessaire, appuyer davantage vers le bas avec la main) ; la fermeture et le verrouillage s'effectuent automatiquement.
13. Accrocher le câble de rupture à l'aide d'une boucle autour de la rotule du dispositif d'attelage du véhicule tracteur.
14. Relevez complètement la roue jockey et bloquez-la parallèlement au sens de la marche.
15. Brancher la fiche d'éclairage de la remorque dans la prise du véhicule tracteur ; veiller à ce que le câble de raccordement ne traîne pas sur le sol et vérifier le bon fonctionnement de l'éclairage.
16. Retirer les cales éventuelles et desserrer le frein de stationnement.
17. Vérification de l'indicateur d'enclenchement :
 - L'attelage n'est correctement effectué que si la zone verte de l'indicateur d'enclenchement est visible.
 - Veillez à ce que l'intérieur de l'attelage ne soit pas encrassé et que les pièces mobiles de l'attelage fonctionnent sans à-coups.



Abb. 37 Indicateur d'enclenchement

Dételage

Objectif : dételage et stationnement en toute sécurité de la remorque

Préparation

Situation	Description
EPI	  
Mesures de sécurité contre le déplacement intempestif	Utiliser des cales

⚠ AVERTISSEMENT En cas de dételage ou de stationnement incorrect, la remorque peut se mettre à rouler et provoquer un accident de la circulation pouvant entraîner des blessures corporelles, voire la mort.

1. Serrez le frein de stationnement de la remorque.
2. Placer les cales sous les deux roues.
3. Retirez le câble du frein de rupture du véhicule tracteur.
4. Débranchez la fiche d'éclairage et insérez-la dans son support sur le timon.
5. Abaissez la roue d'appui du timon jusqu'à ce qu'elle repose fermement sur le sol.
6. Tirer fermement la poignée d'attelage vers le haut pour la déverrouiller.
7. À l'aide de la roue d'appui, soulevez le timon jusqu'à ce que le véhicule tracteur puisse s'éloigner sans danger.
8. Une fois dételée du véhicule tracteur, veillez à ce que la remorque :
 - soit garée sur une surface aussi droite et plane que possible ;
 - même en cas de légères pentes ascendantes ou descendantes, soit immobilisée contre tout déplacement intempestif 1. par le frein de stationnement monté sur le timon et 2. par les cales fournies placées sous les roues.
9. Les béquilles doivent être déployées afin d'assurer la stabilité de la remorque.

Marche arrière

Le système de marche arrière automatique permet de reculer la remorque sans difficulté. Outre la résistance au roulement, il faut surmonter une force de freinage résiduelle.

Schéma de raccordement de la prise

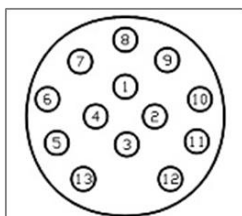


Abb. 38 Connecteur de la remorque

Contact	Fonction	Couleur du câble	Section du câble
1	Clignotant gauche	jaune	1,5 mm ²
2	Feu antibrouillard arrière	bleu	1,5 mm ²
3	Masse (contacts 1 à 8)	blanc	1,5 mm ²
4	Clignotant, droite	vert	1,5 mm ²
5	Feu arrière droit, feu de gabarit, feu de position	marron	1,5 mm ²
6	Feux stop	rouge	1,5 mm ²
7	Feu arrière gauche, feu de gabarit, feu de position, éclairage de plaque d'immatriculation	noir	1,5 mm ²
8	Feu de recul	gris	1,5 mm ²

5. Montage

Le système est livré entièrement monté. Aucun autre travail de montage n'est nécessaire.

- Respecter les consignes relatives à l'emplacement.
- Respecter les spécifications techniques.

5.1. Conditions préalables à l'installation

Emplacement et stabilité

Conditions sur le site :

- les bâtiments et les surfaces sont conçus pour supporter les charges correspondantes,
- et de niveau.

5.2. Alignement et montage

5.2.1 Étais à manivelle deco mobil E 3000



Abb. 39 Verrouillage



Abb. 40 Positionnement de la manivelle

- Tirez sur le loquet rouge pour rabattre le support.
- Veiller à ce que le dispositif de blocage s'enclenche lorsque le support est en position verticale.
- Déployer le support à l'aide de la manivelle. Celle-ci se trouve à l'intérieur de la porte du local technique.

5.3. Raccordement

Pour le raccordement au réseau d'eau potable, l'emplacement du deco mobil doit être choisi de manière à permettre ce raccordement.

5.4. Vérifier

→ Vérifiez :

- que le montage est complet (par exemple, dispositifs de sécurité, ancrages, éléments de commande)
- la disposition et les vissages (par exemple, des éléments de fixation)
- Le montage et le bon serrage de tous les raccords
- Propreté et ordre au sein de l'installation et dans son périmètre (par exemple : les outils et les emballages sont rangés, l'installation est nettoyée)

6. Mise en service

Le deco mobil C et les dispositifs de sécurité sont prêts à l'emploi et en état de marche dès la mise sous tension. Aucune autre intervention n'est nécessaire.

6.1. Avant la mise en service

Les opérations suivantes sont nécessaires :

- Raccordement au réseau d'eau potable et remplissage du réservoir d'eau propre.

6.2. Mise sous tension

- Se reporter au chapitre 7.3.1. Mise en marche et arrêt.
- 📖 Respecter les documentations externes.

6.3. Contrôles

6.3.1 Contrôle du fonctionnement

Le contrôle de fonctionnement permet de vérifier le fonctionnement de l'installation et ses caractéristiques électriques. L'installation est exploitée dans des conditions normales de fonctionnement.

- Vérifiez :
 - Système de dépression et de filtration d'air
 - Chauffage de l'eau
 - Pompe d'évacuation des eaux usées
 - Éclairage

Assurez-vous que l'eau se réchauffe et que l'éclairage est allumé.

- Reportez-vous au chapitre 7.2.1. « Fonctions de la commande programmable Smart-Touch ».
- Se reporter au chapitre 8.1. « Pannes possibles et dépannage »

6.4. Mise en service

La mise en service correspond au moment où l'installation est prête à être utilisée conformément à sa destination.

- Se reporter au chapitre 2.1. « Utilisation conforme » et au chapitre 3.1. « Caractéristiques techniques ».
- 📖 Respecter les indications figurant dans les documentations des fabricants tiers.

7. Fonctionnement et utilisation

Modes de fonctionnement

L'installation dispose des modes de fonctionnement suivants :

La machine dispose des modes de fonctionnement suivants :

- Fonctionnement manuel
- Mode automatique (en option)

7.1. Mode manuel

Une fois l'installation mise sous tension à l'aide de l'interrupteur principal situé sur l'armoire électrique dans le local technique, l'éclairage, le chauffage, la production d'eau chaude, etc. sont disponibles.

7.2. Mode automatique « » (en option)

Une fois l'interrupteur principal enclenché dans le local technique, le système de commande démarre, ce qui permet d'activer ou de désactiver certaines fonctions de l'appareil dans le menu de démarrage, dans la zone blanche de l'écran de commande.

7.2.1 Commande

L'opérateur commande l'installation depuis l'écran de commande. Le système de commande a été développé par la société deconta GmbH.

7.2.2 Fonctions du système de commande programmable Smart-Touch

Une fois l'interrupteur principal (situé dans le local technique) enclenché, l'écran suivant s'affiche dans la zone blanche de l'écran de commande :

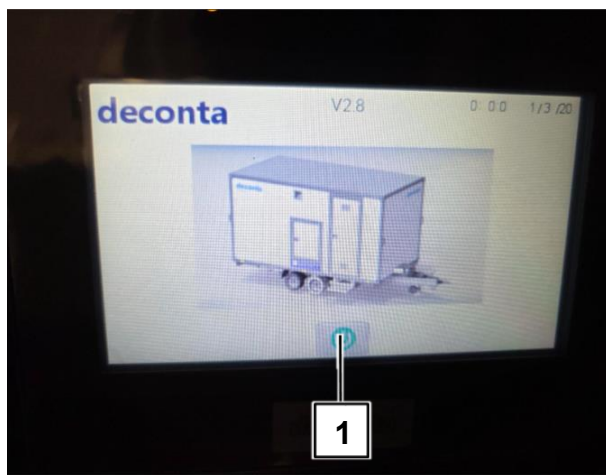


Abb. 41 Écran principal

Pos.	Désignation
1	Bouton MARCHE/ARRÊT

En appuyant sur le bouton Marche/Arrêt, la commande démarre avec les dernières valeurs réglées.

- Lorsque la fonction STEP BY STEP est activée (voir le chapitre 0), le réservoir d'eau chaude se remplit jusqu'au repère « minimal » ; lorsque cette fonction est désactivée, il se remplit jusqu'au repère « maximal ».
- Lorsque la fonction « Eau froide » est activée (option, voir le chapitre « 0 »), le réservoir d'eau froide se remplit entièrement ; lorsqu'elle est désactivée, le réservoir reste vide.

Page 1 du menu

Après la mise sous tension, les valeurs mesurées par les capteurs s'affichent à l'écran. Il s'agit également de la page de menu 1, indiquée par le point bleu près de l'indicateur de page. Pour changer de page de menu, utilisez les boutons « Page suivante » et « Page précédente ».

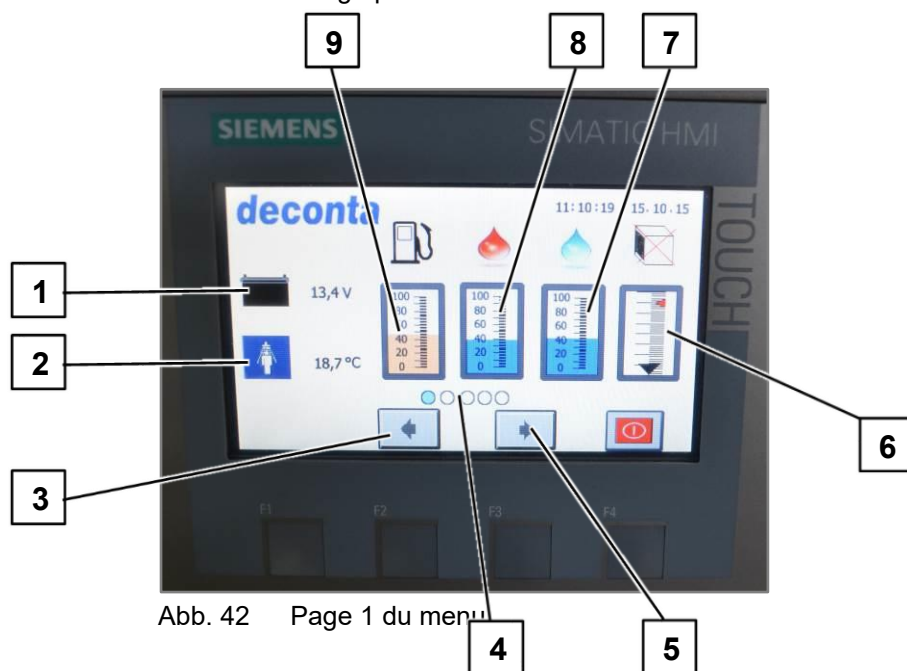


Abb. 42 Page 1 du menu

Pos.	Désignation
1	Chargement de la batterie
2	Température de l'eau de la douche
3	Page précédente
4	Indicateur de page
5	Page suivante
6	État d'encrassement du filtre de l'extracteur
7	Niveau du réservoir d'eau froide en % (option)
8	Niveau du réservoir d'eau chaude en %
9	Niveau de diesel en %

Page 2 du menu

Ce menu permet d'activer ou de désactiver les différentes fonctions de l'appareil. La commande mémorise ces réglages, de sorte qu'ils soient immédiatement réactivés à chaque nouvelle mise en marche de la commande.

Les fonctions activées apparaissent avec un contour **vert**, tandis que celles qui sont désactivées sont entourées d'un contour **rouge**.

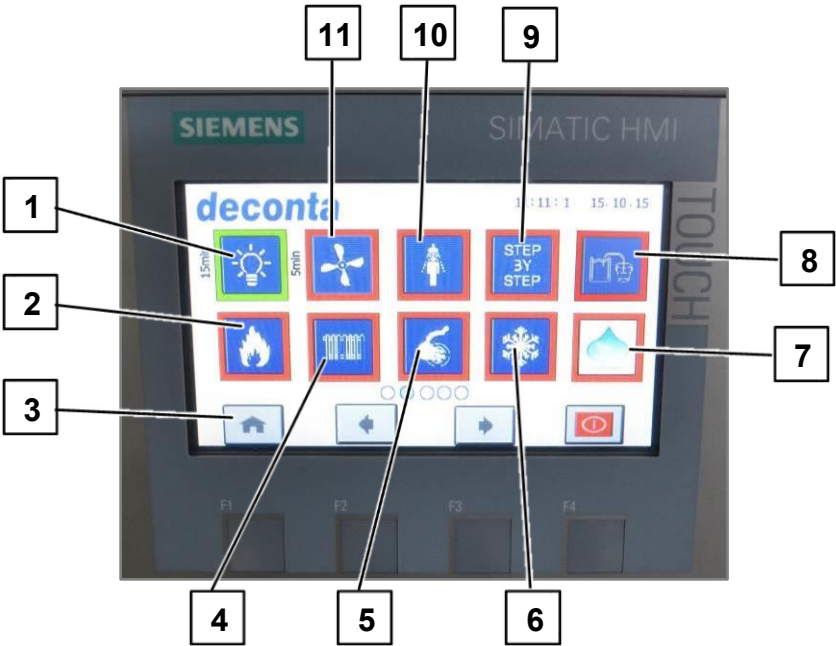


Abb. 43 Page 2 du menu

Pos.	Désignation
1	Éclairage
2	Brûleur
3	Accueil
4	Chauffage des locaux
5	Pompe pour eaux usées
6	Protection antigel
7	Fonction eau froide (en option)
8	Remplissage du réservoir sans pression à partir d'un bidon (en option)
9	Chauffage de l'eau STEP BY STEP (paliers par paliers)
10	Douche
11	Dépression (en option)

Description des différentes fonctions du menu

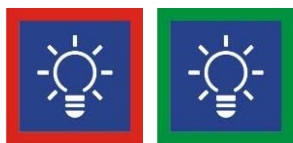


Abb. 44 Activation/désactivation de l'éclairage LED

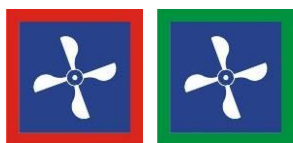


Abb. 45 Activation/désactivation du dispositif de maintien de la dépression (en option)

Afin d'éviter tout risque de transfert de poussière de la zone noire vers la zone blanche, toutes les pièces sont ventilées. Dans la zone noire, l'air est aspiré puis expulsé via un filtre HEPA. La zone de douche et la zone blanche sont également ventilées par des ouvertures d'arrivée d'air. Ces ouvertures ont été dimensionnées de manière à créer une différence de pression entre la zone noire et la zone blanche.

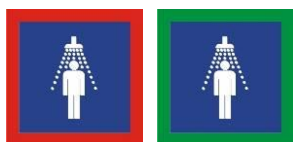


Abb. 46 Mise en marche/arrêt de la ou des pompes d'eau de douche

Le cycle de douche peut désormais être lancé et arrêté à l'aide de l'interrupteur « Démarrage du cycle de douche » situé dans la douche.



Abb. 47 Mise en marche/arrêt du chauffage de l'eau STEP BY STEP

L'eau du réservoir est chauffée à la température sélectionnée par un remplissage et un chauffage progressifs. Ce processus se répète jusqu'à ce que le réservoir soit entièrement rempli. Grâce à ce mode de remplissage, de l'eau de douche à température régulée est disponible en très peu de temps.



Abb. 48 Activation/désactivation du remplissage sans pression du réservoir à l'aide d'un bidon

Lorsque la réserve d'eau externe est épuisée, le message suivant s'affiche à l'écran au bout d'environ 1 minute et la pompe auto-amorçante s'arrête.



Abb. 49 Réinitialisation de la pompe

Si une réserve d'eau externe est à nouveau disponible, la pompe peut être redémarrée en appuyant sur le bouton de réinitialisation.



Abb. 50 Activation/désactivation du chauffage de l'eau

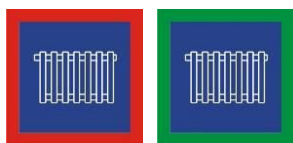


Abb. 51 Activation/désactivation du chauffage des pièces



Abb. 52 Mise en marche/arrêt du système de filtration des eaux usées

Lorsque l'on actionne l'interrupteur « Démarrage de l'eau de douche » (dans la douche), la pompe d'évacuation des eaux usées se met automatiquement en marche et évacue l'eau de douche usée via un système de filtration à deux niveaux.



Abb. 53 Activation/désactivation du programme antigel

Surveillance de la température de l'eau dans le réservoir : si celle-ci descend en dessous de 5 °C, elle est chauffée à 10 °C.



Abb. 54 Activation/désactivation de la fonction eau froide en option

Page 3 du menu

Ce menu permet d'activer ou de désactiver d'autres fonctions de l'appareil et de définir des fonctions programmables. La commande mémorise ces réglages, de sorte qu'ils soient immédiatement réactivés à chaque nouvelle mise en marche de la commande.

Les fonctions activées sont encadrées **en vert** et les fonctions désactivées **en rouge**.

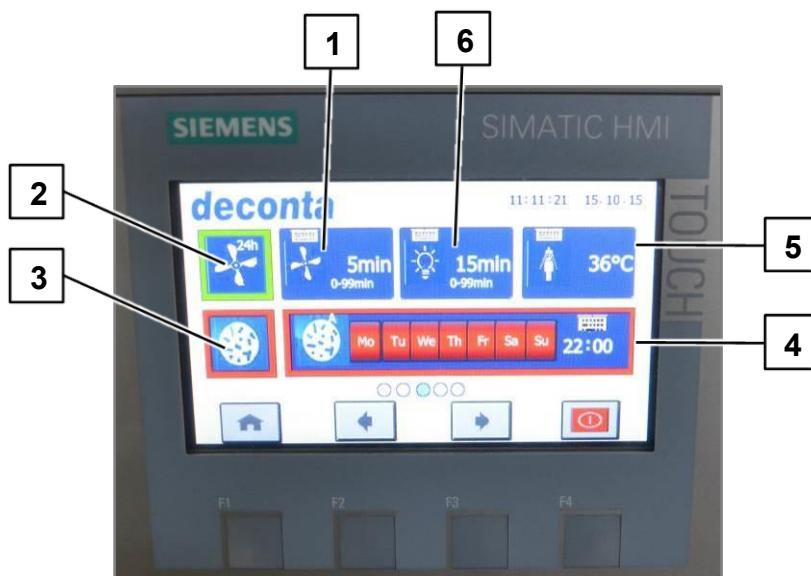


Abb. 55 Page 3 du menu

Pos.	Désignation
1	Temps de retard du dispositif de maintien de la dépression
2	Dispositif de maintien de la dépression en fonctionnement continu
3	Programme de stérilisation
4	Minuterie hebdomadaire pour le programme de stérilisation
5	Température de l'eau de douche
6	Temps de retard de l'éclairage

Description des différentes fonctions du menu



Abb. 56 Activation/désactivation du fonctionnement continu du dispositif de maintien de la dépression



Abb. 57 Réglage de la durée de maintien pour le dispositif de maintien de la dépression

Réglage de la durée pendant laquelle le dispositif de maintien de la dépression continue de fonctionner après que toutes les personnes ont quitté le sas (surveillé par des détecteurs de mouvement). En appuyant sur cette option, le menu de saisie suivant s'affiche, dans lequel il est possible de saisir une durée comprise entre 0 et 99 minutes. Saisissez la valeur souhaitée et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 58 Menu de saisie

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée



Abb. 59 Activation/désactivation du temps de maintien de l'éclairage

Réglage de la durée pendant laquelle l'éclairage reste allumé après que toutes les personnes ont quitté le sas (surveillé par des détecteurs de mouvement). En appuyant sur cette option, le menu de saisie suivant s'affiche, dans lequel il est possible de saisir une durée comprise entre 0 et 99 minutes. Saisissez la valeur souhaitée et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 60 Menu de saisie

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée



Abb. 61 Réglage de la température de l'eau de la douche

Afin d'éviter tout risque de brûlure, la température maximale réglable est limitée à 45 °C. Appuyez sur cette touche pour afficher le menu de saisie suivant. Saisissez la valeur souhaitée et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 62 Menu de saisie

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée

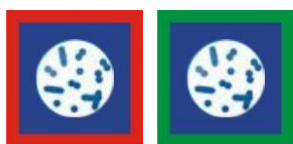


Abb. 63 Activation/désactivation du programme de désinfection

Le programme démarre immédiatement. L'eau contenue dans le réservoir d'eau chaude est alors chauffée pendant 15 minutes à la température maximale atteignable. Pour garantir une désinfection efficace, une température d'au moins 70 °C est recommandée. La température atteinte s'affiche à l'écran une fois le processus terminé. Si la température est trop basse, il est recommandé de répéter l'opération. En fonction de la température extérieure et de la quantité d'eau, le processus peut durer entre 5 et 20 heures. Afin d'éviter tout risque de brûlure, il n'est pas possible de prélever de l'eau simultanément dans la douche.



Abb. 64 Arrêt du programme de désinfection



Abb. 65 Lancement du programme de désinfection

Le programme démarre selon une minuterie. L'eau du ballon d'eau chaude est alors chauffée pendant 15 minutes jusqu'à la température maximale atteignable. Pour garantir une désinfection efficace, une température d'au moins 70 °C est recommandée. La température atteinte s'affiche à l'écran une fois le processus terminé. Si la température est trop basse, il est recommandé de répéter l'opération. En fonction de la température extérieure et du volume d'eau, le processus peut durer entre 5 et 20 heures. Afin d'éviter tout risque de brûlure, il n'est pas possible de prélever de l'eau sous la douche pendant ce temps.

En appuyant sur le jour de la semaine, le programme de désinfection démarre ce jour-là ; l'affichage du jour passe du rouge au vert.

En appuyant sur l'affichage des heures, vous pouvez choisir librement l'heure de démarrage ; en appuyant sur l'affichage des minutes, vous pouvez choisir les minutes de démarrage. Saisissez les valeurs souhaitées et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 66 Menu de saisie

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée

Page de menu 4

Ce menu permet d'activer ou de désactiver la minuterie hebdomadaire et de programmer des horaires. À l'heure définie, la commande s'active ou se désactive avec toutes les fonctions de base réglées dans les menus précédents.

C'est également ici que l'on règle l'heure et la date système.

Les fonctions activées sont encadrées **en vert** et les fonctions désactivées **en rouge**.



Abb. 67 Page du menu 4

Pos.	Désignation
1	Heure système
2	Jour de la semaine : activé
3	Minuterie hebdomadaire
4	Jour de la semaine désactivé
5	Heure de commutation désactivée
6	Heure d'activation
7	Date système

Description des différentes fonctions du menu

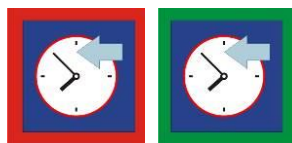


Abb. 68 Activation/désactivation de la minuterie hebdomadaire

En appuyant sur les jours de la semaine dans la ligne « On », la commande est lancée le jour correspondant à l'« heure de commutation On » définie ; l'affichage du jour passe du rouge au vert. Dans la ligne « Off », on règle les heures de commutation et les jours pour la désactivation de la commande.

Appuyez sur l'affichage des heures pour sélectionner librement l'heure, puis sur l'affichage des minutes pour sélectionner les minutes. Saisissez les valeurs souhaitées et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 69 Menu de saisie

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée

L'heure système peut être réglée en appuyant sur les cases « Heures », « Minutes » et « Secondes ». Saisissez les valeurs souhaitées et confirmez avec la touche Entrée.

La date système peut être réglée en sélectionnant le jour, le mois et l'année. Saisissez les valeurs souhaitées et confirmez avec la touche Entrée.

Description des différentes fonctions du menu

lorsque le niveau du ballon d'eau chaude est inférieur à 20 %

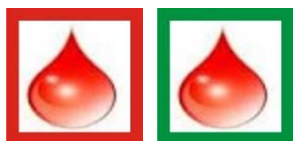


Abb. 70 Activation/désactivation de la notification par SMS

lorsque le niveau du réservoir d'eau froide est inférieur à 20 %



Abb. 71 Activation/désactivation de la notification par SMS

lorsque le niveau du réservoir de gazole est inférieur à 20 %

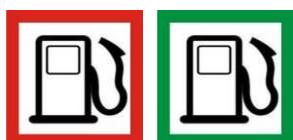


Abb. 72 Activation/désactivation de la notification par SMS

Lorsque la tension de charge de la batterie est inférieure à 11,3 V

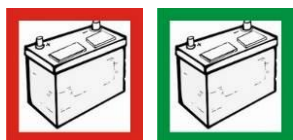


Abb. 73 Activation/désactivation de la notification par SMS

lorsque le filtre HEPA est encrassé ou n'est pas installé

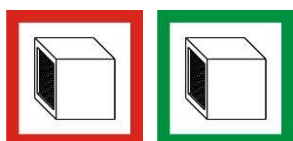


Abb. 74 Activation/désactivation de la notification par SMS

lorsqu'une notification par SMS doit être envoyée



Abb. 75 Sélection des jours et de l'heure Sélection des jours et de l'heure

En appuyant sur l'écran, vous pouvez sélectionner les jours de la semaine ; la couleur passe du rouge au vert. Il est possible de sélectionner plusieurs jours, voire tous les jours. Si, au cours de ces jours, l'un des paramètres précédemment sélectionnés (niveau du réservoir d'eau chaude, niveau du réservoir d'eau froide, niveau du réservoir de gazole, tension de charge de la batterie, filtre) est inférieur à la valeur de consigne, une notification par SMS est envoyée à l'heure indiquée.

En appuyant sur l'affichage des heures, vous pouvez sélectionner librement l'heure ; en appuyant sur l'affichage des minutes, vous pouvez sélectionner les minutes. Saisissez les valeurs souhaitées et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 76 Touche Entrée

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée



Abb. 77 Activation/désactivation du système d'alarme

Une simple pression sur ce bouton active le système d'alarme. Une fois activé, le système dispose d'un délai de 5 minutes avant que les détecteurs de mouvement n'enregistrent un mouvement dans le sas et n'envoient un message d'alarme vers le téléphone portable externe.

La désactivation du système d'alarme n'est possible qu'à partir du téléphone portable externe.

Un système d'alarme activé s'affiche également sur l'écran d'accueil.



Abb. 78 État du système d'alarme

Pos.	Désignation
1	Indicateur « Système d'alarme activé »

7.2.3 Fonctions de la commande programmable « smart touch » version E (électrique)

Après avoir actionné l'interrupteur principal (dans le local technique), l'écran suivant s'affiche dans la zone blanche de l'écran de commande :



Abb. 79 Écran principal

Pos.	Désignation
1	Affichage « Système d'alarme activé »
2	Heure et date
3	Indicateur de protection antigel activée
4	Bouton marche/arrêt

En appuyant sur le bouton Marche/Arrêt, la commande démarre avec les derniers réglages enregistrés.

Page de menu 1

Une fois l'appareil allumé, les valeurs mesurées par les capteurs s'affichent à l'écran. Il s'agit également de la page de menu 1, indiquée par le point bleu près de l'indicateur de page. Pour changer de page de menu, utilisez les boutons « Page suivante » et « Page précédente ».

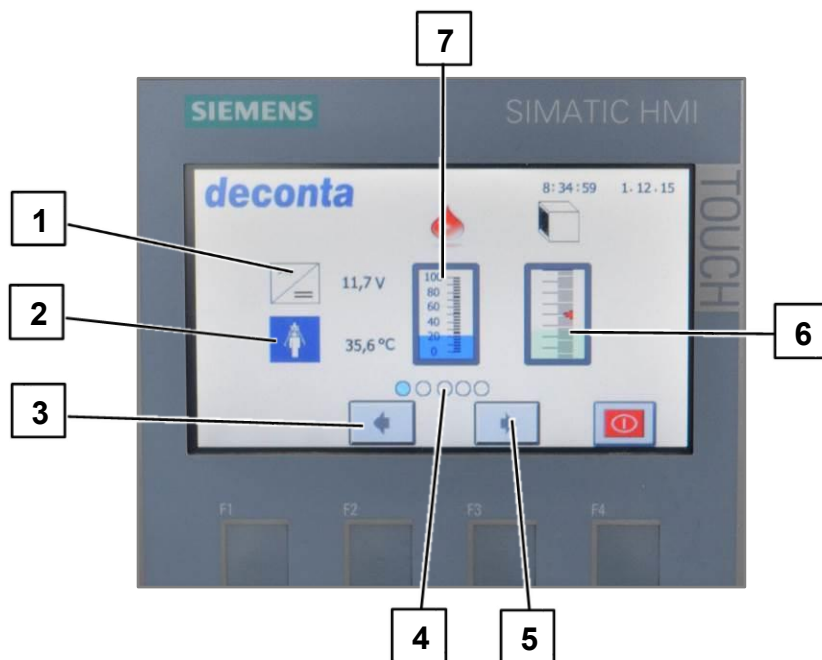


Abb. 80 Page de menu 1

Pos.	Désignation
1	Tension de service 12 V
2	Température de l'eau de douche
3	Page précédente
4	Indicateur de page
5	Page suivante
6	État d'encrassement du filtre de l'extracteur
7	Niveau du réservoir d'eau en %

Page de menu 2

Ce menu permet d'activer ou de désactiver les différentes fonctions de l'appareil. La commande mémorise ces réglages, de sorte qu'ils soient immédiatement réactivés à chaque nouvelle mise en marche de la commande.

Les fonctions activées sont encadrées **en vert** et celles désactivées **en rouge**.

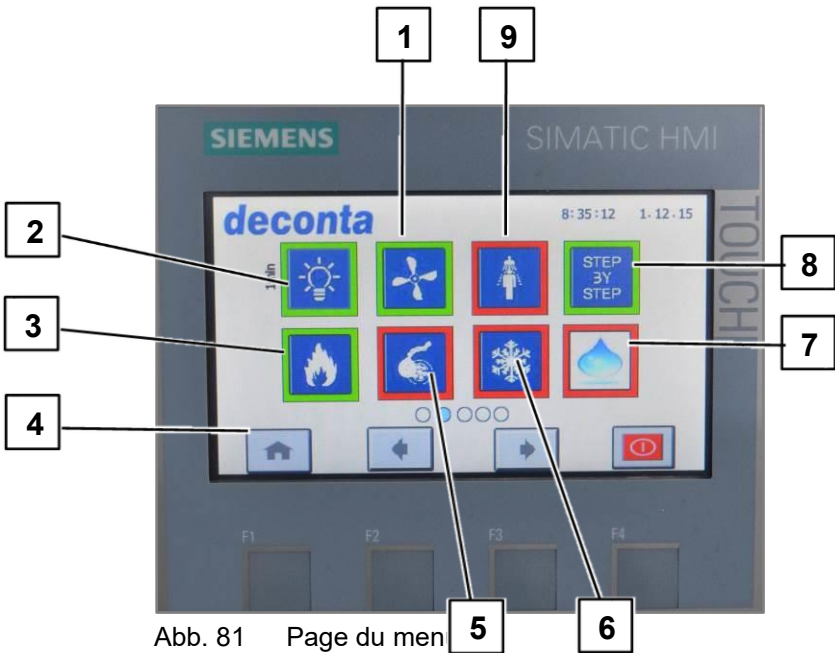


Abb. 81 Page du men

Pos.	Désignation
1	Dépression (option)
2	Éclairage
3	Chauffage
4	Accueil
5	Pompe à eaux usées
6	Protection antigel
7	Fonction eau froide (en option)
8	Chauffage de l'eau STEP BY STEP
9	Douche

Description des différentes fonctions du menu

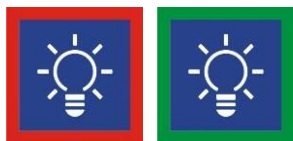


Abb. 82 Activation/désactivation de l'éclairage LED

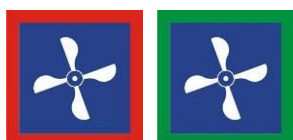


Abb. 83 Activation/désactivation du dispositif de maintien de la dépression (en option)

Afin d'éviter tout risque de transfert de poussière de la zone noire vers la zone blanche, toutes les pièces sont ventilées. Dans la zone noire, l'air est aspiré puis expulsé via un filtre HEPA. La zone de douche et la zone blanche sont également ventilées par des ouvertures d'arrivée d'air. Ces ouvertures ont été dimensionnées de manière à créer une différence de pression entre la zone noire et la zone blanche.

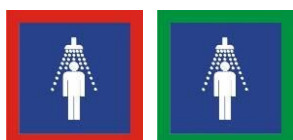


Abb. 84 Mise en marche/arrêt de la ou des pompes d'eau de douche

Le cycle de douche peut désormais être lancé et arrêté à l'aide de l'interrupteur « Démarrage du cycle de douche » situé dans la douche.



Abb. 85 Mise en marche/arrêt du chauffage de l'eau



Abb. 86 Activation/désactivation du chauffage de l'eau STEP BY STEP

L'eau du réservoir est chauffée à la température sélectionnée par remplissage et chauffage progressifs. Ce processus se répète jusqu'à ce que le réservoir soit entièrement rempli. Grâce à ce mode de remplissage, de l'eau de douche à température régulée est disponible en très peu de temps.



Abb. 87 Activation/désactivation du système de filtration des eaux usées

Lorsque l'on actionne l'interrupteur « Démarrage de l'eau de douche » (dans la douche), la pompe d'évacuation se met automatiquement en marche et évacue l'eau de douche usée via un système de filtration à deux niveaux.



Abb. 88 Activation/désactivation du programme antigel

Surveillance de la température de l'eau dans le réservoir : si celle-ci descend en dessous de 5 °C, elle est chauffée à 10 °C.



Abb. 89 Activation/désactivation de la fonction eau froide en option

Page 3 du menu

Ce menu permet d'activer ou de désactiver d'autres fonctions de l'appareil et de définir des fonctions programmables. La commande mémorise ces réglages, de sorte qu'ils soient immédiatement réactivés à chaque nouvelle mise en marche de la commande.

Les fonctions activées sont encadrées **en vert** et les fonctions désactivées **en rouge**.

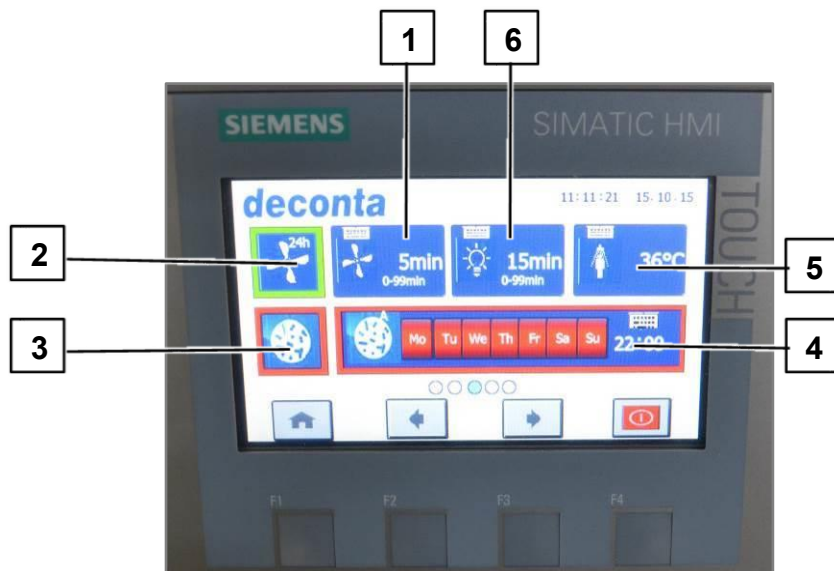


Abb. 90 Page 3 du menu

Pos.	Désignation
1	Temps de retard du dispositif de maintien de la dépression
2	Dispositif de maintien de la dépression en fonctionnement continu
3	Programme de stérilisation
4	Minuterie hebdomadaire pour le programme de stérilisation
5	Température de l'eau de douche
6	Temps de retard de l'éclairage

Description des différentes fonctions du menu



Abb. 91 Activation/désactivation du fonctionnement continu du dispositif de maintien de la dépression



Abb. 92 Temps de maintien

Réglage de la durée pendant laquelle le dispositif de maintien de la dépression continue de fonctionner après que toutes les personnes ont quitté le sas (surveillé par des détecteurs de mouvement). En appuyant sur cette option, le menu de saisie suivant s'affiche, permettant de saisir une durée comprise entre 0 et 99 minutes. Saisissez la valeur souhaitée et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 93 Menu de saisie

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée



Abb. 94 Activation/désactivation du temps de maintien de l'éclairage

Réglage de la durée pendant laquelle l'éclairage reste allumé après que toutes les personnes ont quitté le sas (surveillé par un détecteur de mouvement). En appuyant dessus, le menu de saisie suivant s'affiche, dans lequel il est possible de saisir une durée comprise entre 0 et 99 minutes. Saisissez la valeur souhaitée et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 95 Menu de saisie

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée



Abb. 96 Réglage de la température de l'eau de la douche

Afin d'éviter les brûlures, la température maximale réglable est limitée à 45 °C. Appuyez sur cette touche pour afficher le menu de saisie suivant. Saisissez la valeur souhaitée et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 97 Menu de saisie

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée



Abb. 98 Activation/désactivation du programme de désinfection

Le programme démarre immédiatement. L'eau contenue dans le réservoir d'eau chaude est alors chauffée pendant 15 minutes à la température maximale atteignable. Pour garantir une désinfection efficace, une température d'au moins 70 °C est recommandée. La température atteinte s'affiche à l'écran une fois le processus terminé. Si la température est trop basse, il est recommandé de répéter l'opération. En fonction de la température extérieure et de la quantité d'eau, le processus peut durer entre 5 et 20 heures. Afin d'éviter tout risque de brûlure, il n'est pas possible de prélever de l'eau simultanément dans la douche.



Abb. 99 Arrêt du programme de désinfection



Abb. 100 Lancement du programme de désinfection

Le programme démarre selon une minuterie. L'eau du ballon d'eau chaude est alors chauffée pendant 15 minutes jusqu'à la température maximale atteignable. Pour garantir une désinfection efficace, une température d'au moins 70 °C est recommandée. La température atteinte s'affiche à l'écran une fois le processus terminé. Si la température est trop basse, il est recommandé de répéter l'opération. En fonction de la température extérieure et du volume d'eau, le processus peut durer entre 5 et 20 heures. Afin d'éviter tout risque de brûlure, il n'est pas possible de prélever de l'eau sous la douche pendant ce temps.

En appuyant sur le jour de la semaine, le programme de désinfection démarre ce jour-là ; l'affichage du jour passe du rouge au vert.

En appuyant sur l'affichage des heures, vous pouvez choisir librement l'heure de démarrage ; en appuyant sur l'affichage des minutes, vous pouvez choisir les minutes de démarrage. Saisissez les valeurs souhaitées et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 101 Saisie dans le menu « »

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée

Page 4 du menu

Ce menu permet d'activer ou de désactiver la minuterie hebdomadaire et de programmer des horaires. À l'heure définie, la commande s'active ou se désactive avec toutes les fonctions de base réglées dans les menus précédents.

C'est également ici que l'on règle l'heure et la date système.

Les fonctions activées sont encadrées **en vert** et les fonctions désactivées **en rouge**.

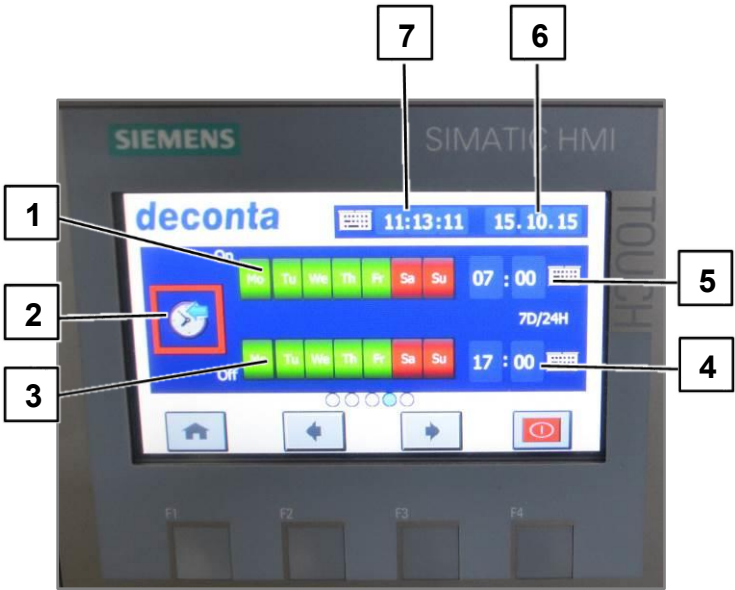


Abb. 102 Page du menu 4

Pos.	Désignation
1	Jour de la semaine activé
2	Minuterie hebdomadaire
3	Jour de la semaine : désactivé
4	Heure de commutation désactivée
5	Heure d'activation
6	Date système
7	Heure système

Description des différentes fonctions du menu

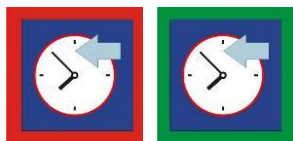


Abb. 103 Activation/désactivation de la minuterie hebdomadaire

En appuyant sur les jours de la semaine dans la ligne « On », la commande est lancée le jour correspondant à l'« heure de commutation On » définie ; l'affichage du jour passe du rouge au vert. Dans la ligne « Off », on règle les heures de commutation et les jours pour la désactivation de la commande.

Appuyez sur l'affichage des heures pour sélectionner librement l'heure, puis sur l'affichage des minutes pour sélectionner les minutes. Saisissez les valeurs souhaitées et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 104 Menu de saisie

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée

L'heure système peut être réglée en appuyant sur les cases « Heures », « Minutes » et « Secondes ». Saisissez les valeurs souhaitées et confirmez avec la touche Entrée.

La date système peut être réglée en sélectionnant le jour, le mois et l'année. Saisissez les valeurs souhaitées et confirmez avec la touche Entrée.

Description des différentes fonctions du menu

Lorsque le niveau du réservoir d'eau est inférieur à 20 %

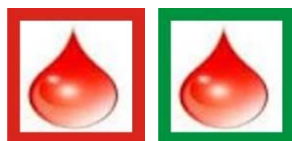


Abb. 105 Activation/désactivation de la notification par SMS

lorsque le filtre HEPA est encrassé ou n'est pas installé

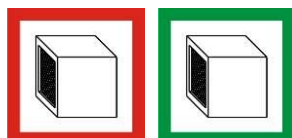


Abb. 106 Activation/désactivation de la notification par SMS

Définition du moment où une notification par SMS doit être envoyée



Abb. 107 Sélection des jours et de l'heure,

En appuyant sur l'écran, vous pouvez sélectionner les jours de la semaine ; la couleur passe du rouge au vert. Vous pouvez sélectionner plusieurs jours, voire tous les jours. Si, au cours de ces jours, l'un des paramètres sélectionnés précédemment (niveau du réservoir d'eau, filtre) est inférieur à la valeur de consigne, une notification par SMS est envoyée à l'heure indiquée.

En appuyant sur l'affichage des heures, vous pouvez choisir librement l'heure ; en appuyant sur l'affichage des minutes, vous pouvez choisir les minutes. Saisissez les valeurs souhaitées et confirmez avec la touche Entrée.



Abb. 108 Menu de saisie

Pos.	Désignation
1	Touche Entrée



Abb. 109 Activation/désactivation du système d'alarme

Une simple pression sur ce bouton active le système d'alarme. Une fois activé, le système dispose d'un délai de 5 minutes avant que les détecteurs de mouvement n'enregistrent un mouvement dans le sas et n'envoient un message d'alarme vers le téléphone portable externe.

La désactivation du système d'alarme n'est possible qu'à partir du téléphone portable externe.

Un système d'alarme activé s'affiche également sur l'écran d'accueil.



Abb. 110 Affichage du système d'alarme

Pos.	Désignation
1	Indicateur « Système d'alarme activé »

7.3. Commande

7.4. Mode de fonctionnement

La machine dispose des modes de fonctionnement suivants :

- Mode manuel.

Fonctionnement manuel

Une fois la machine mise sous tension à l'aide de l'interrupteur principal situé sur l'armoire électrique dans le local technique, l'éclairage, le chauffage, la production d'eau chaude, etc. sont disponibles.

7.4.1 Mise en marche et arrêt

Mise en marche

Procédez comme suit :

- Placez l'interrupteur MARCHE/ARRÊT pour le réseau électrique / l'alimentation de secours sur MARCHE (voir fig. 17),

Une fois l'installation mise sous tension, le système de commande démarre et, au bout de 29 secondes, l'écran d'accueil s'affiche (voir fig. 37) ; appuyez alors sur le bouton MARCHE/ARRÊT. Dans le menu de démarrage, vous pouvez activer ou désactiver toutes les fonctions individuelles de l'installation.

Mise hors tension

Procédez comme suit :

- Mettez sur « OFF » l'interrupteur MARCHE/ARRÊT pour l'alimentation secteur / l'alimentation de secours (voir fig. 17) situé sur l'armoire électrique.

8. Traitement des défauts

Les défauts qui ne sont pas mentionnés dans ce chapitre ne doivent être résolus que par du personnel qualifié.

→ Veuillez contacter :

Deconta GmbH,
Im Geer 20,
46419 Isselburg,
Tél. +49 (0) 28 74 91 56 0,
e-mail : info@deconta.com

8.1. Problèmes éventuels et solutions

Erreur	Cause possible	Solution
Les pompes ne fonctionnent pas	Fusible défectueux, moteur défectueux	par du personnel qualifié
Impossible d' mise en marche	• Pas de tension d'alimentation, • câble défectueux, Mode de fonctionnement autonome : • générateur non activé, • manque d'essence dans le réservoir du générateur	par du personnel qualifié

Les défauts de l'installation sont réparés par du personnel qualifié.

■ Pour plus d'informations sur les défauts et leur dépannage, se reporter aux documents mentionnés au chapitre « 11 ».

9. Maintenance

9.1. Plan de maintenance

L'entretien de l'installation doit être effectué comme suit :

→ Vérifiez régulièrement :

- le système de conducteurs de protection,
- la mise à la terre,
- le boîtier,
- le marquage des éléments de commande.

Remplacement du filtre à eaux usées

Objectif : Maintien de l'efficacité du filtre

Préparation

Contexte	Description
EPI	
Outils	Clé à filtre

1. Ne remplacez le filtre que lorsque l'appareil est hors tension.
2. Retirez les filtres encrassés lorsqu'ils sont encore humides afin d'éviter la dispersion de la poussière du filtre.
3. N'utiliser que des filtres homologués.
4. Les cartouches filtrantes endommagées ne doivent pas être utilisées.
5. Les filtres d'eaux usées doivent être remplacés lorsque le débit de la pompe d'eaux usées diminue. Nous recommandons un remplacement hebdomadaire en cas de volume normal d'eaux usées, et un remplacement quotidien en cas d'utilisation intensive.
6. Desserrez l'écrou-raccord à l'aide de la clé à filtre.
7. Retirez le filtre et jetez-le.
8. Veiller à la propreté du verre du filtre et de la surface d'étanchéité.
9. Mettre en place les nouvelles cartouches filtrantes et serrer l'écrou-raccord à la main.



Abb. 111 Clé à filtre



Abb. 112 Filtre d'eaux usées

⚠ AVERTISSEMENT : les tuyaux d'aspiration, les pompes, le boîtier du filtre et les filtres sont contaminés dès leur première utilisation. Les réparations et les travaux d'entretien ne doivent être effectués qu'en respectant toutes les mesures de sécurité applicables.

→ Tous les filtres mentionnés ici doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

Remplacement du filtre HEPA

La nécessité de remplacer le filtre s'affiche à l'écran et doit être effectuée dès l'apparition du message d'alerte rouge.

Objectif : maintenir l'efficacité du filtre

Préparatifs

Contexte	Description
EPI	
Outils	Tournevis hexagonal



Abb. 113 Filtre HEPA

⚠ AVERTISSEMENT : les filtres contaminés ne doivent être remplacés qu'en respectant toutes les mesures de sécurité applicables.

- Porter un EPI.
- Ne procédez au remplacement du filtre que lorsque l'appareil est hors tension.
- N'utiliser que des filtres homologués.
- N'utilisez pas de liants à fibres résiduelles sur l'appareil.

Mise en place d'un nouveau filtre :

10. l'appareil étant hors tension.
11. Vérifier et nettoyer les surfaces d'étanchéité de l'appareil.
12. Nettoyer l'intérieur du boîtier.
13. Placez le nouveau filtre au centre.
14. Remettre en place le cadre de serrage et les vis à six pans creux (serrer les vis de manière uniforme).

Vidange du réservoir des toilettes

Les toilettes sont équipées d'une cassette. Celle-ci doit être vidangée après chaque utilisation, conformément aux instructions du fabricant. Les petites quantités peuvent être évacuées dans les égouts ou vidangées dans une station de ravitaillement et de vidange spécialement prévue à cet effet. Les dispositions légales en vigueur s'appliquent à cet égard.

■ Respecter les documentations externes.

Vidange du tiroir de toilettes

Un sachet en film plastique reproduit la forme d'une cuvette de toilettes. Une fois la chasse d'eau déclenchée, les toilettes scellent le film. Les sachets en film plastique, fermés de manière étanche aux odeurs, sont recueillis dans le tiroir. À température ambiante, les sachets restent étanches aux odeurs pendant au moins 2 semaines. À des températures plus élevées, il est recommandé de jeter les sachets dans les 2 jours. Les sachets peuvent être jetés dans les poubelles courantes (déchets résiduels).

■ Respecter les consignes figurant dans la documentation externe.

Vider et nettoyer le réservoir d'eau propre

Le réservoir d'eau propre doit être vidé et nettoyé après chaque utilisation, au plus tard après 72 heures, via les raccords prévus à cet effet, raccord fixe Storz D-3/4" (voir illustration 1).

9.2. Composants liés à la sécurité

→ Remplacer régulièrement les composants liés à la sécurité avant la fin de leur durée de vie. La durée de vie est indiquée par le fabricant.

■ Respecter les indications figurant dans les documentations externes.

9.3. Contrôles

Contrôlez l'installation conformément aux indications du chapitre « Mise en service ».

9.4. Mise en service après maintenance

Vérifiez l'installation conformément aux indications du chapitre « Mise en service ».

10. Mise hors service et démontage

10.1. Mise hors service

Lors de la mise hors service, le bon fonctionnement de l'installation est :

- est interrompu pour une durée indéterminée ou
 - interrompue pour une durée prolongée, de sorte que les travaux de maintenance prévus dans le plan de maintenance et les autres mesures de surveillance ne soient pas effectués par l'exploitant.
- Les mesures suivantes sont nécessaires :
- Couper et interrompre les alimentations en énergie.
 - Empêcher toute personne non autorisée de rétablir l'alimentation en énergie.
 - Vérifier si les liquides et les lubrifiants doivent être vidangés ou remplacés.
 - Bloquer les éléments de l'installation pour empêcher tout mouvement involontaire.
 - Si nécessaire, empêcher l'encrassement dû aux dépôts.
 - Effectuer un contrôle visuel régulier.

Stabilité

- Ne pas desserrer les ancrages au sol.
- Maintenir les entretoises et les stabilisateurs des châssis et des pièces de la machine.

10.2. Démontage et stockage

Pour le démontage, porter les EPI suivants :

- Gants de protection
 - Masque de protection respiratoire
 - Chaussures de sécurité
- 📄 Respecter les consignes figurant dans la documentation externe au chapitre «11.1 ».

10.2.1 Préparer l'installation et les composants

- Protéger les surfaces sensibles contre tout endommagement.
- Emballer la machine ou ses pièces si nécessaire.
- Prendre des mesures préventives contre les infestations de nuisibles.

10.2.2 Stockage

Conditions de stockage

Le lieu de stockage doit répondre aux conditions suivantes :

- sec
- à l'abri des intempéries
- sol suffisamment solide
- faible formation de poussière

Stabilité

- Stockez les éléments de l'installation de manière à ce qu'ils :
- ne basculent pas,
 - ne glissent pas, ne se renversent pas et ne tombent pas,
 - ne puissent pas se déformer ou se tordre.
 - Si les conditions de stockage ne sont pas respectées, les composants peuvent se corroder ou vieillir prématurément. La durée de vie de l'installation s'en trouve réduite.

10.2.3 Vérification des éléments stockés

Des événements imprévisibles peuvent survenir pendant le stockage. Il s'agit notamment :

- les intempéries
- Dégâts aux bâtiments
- Infestation par des nuisibles
- Négligence lors d'autres opérations de stockage

Des dommages peuvent survenir sur l'installation ou ses composants.

- Vérifiez régulièrement la position, l'emballage et l'état général des pièces entreposées.

10.3. Remise en service

La remise en service permet de rétablir le bon fonctionnement de l'installation après une longue période d'arrêt. Procédure décrite au chapitre 6.

- Mise en service.

10.4. Élimination

L'installation contient des composants ou des substances qui, s'ils ne sont pas éliminés correctement, constituent un danger pour l'environnement.

10.4.1 Déchets

10.4.2 Batteries et accumulateurs

Spécifications	Quantité en pièces	Présent dans le composant	À respecter pour une utilisation et une élimination en toute sécurité
Batterie de voiture 12 V	2	Local technique	Contient du plomb et de l'acide sulfurique. Respecter les mesures de précaution indiquées dans les fiches de données de sécurité. Utiliser l'EPI approprié.

10.4.3 Substances SVHC

Spécifications	Quantité en pourcentage massique [p/p]	Présent dans le composant	À respecter pour une utilisation et une élimination en toute sécurité
Plomb	> 0,1 %	Accumulateur au plomb 12 V	Le plomb est un déchet dangereux. Respectez la fiche de données de sécurité ! Utilisez les EPI appropriés.

10.4.4 Appareils électriques et électroniques

Le produit contient :

- Armoire électrique
- Pompe d'évacuation des eaux usées
- Pompe à eau propre
- Pompe à eau chaude
- Chauffe-eau
- Onduleur
- Climatisation
- Dispositif de maintien de la dépression
- Appareils encastrables

11. Sites pour la documentation

11.1. Documentation externe

Désignation de l'élément de l'installation	Fabricant	Référence du fabricant du document	Date du document
Toilettes à cassette Thetford	Thetford BV 4879 AP Etten-Leur Pays-Bas	Manuel d'utilisation des toilettes à cassette THETFORD série C220	15/11/2021
Climatisation	Truma Gerätetechnik GmbH & Co. KG 85640 Putzbrunnen	Saphir compact, mode d'emploi	
Système de manœuvre	Reich GmbH Ahornweg 37 35713 Eschenburg	easydriver infinity : notice de montage, mode d'emploi	30 août 2024

11.2. Documentation interne

Désignation	Identification
Plan d'implantation ECO 3000	PS 1718 571-3 ECO 3000 A, version du 28 août 2025
Plan d'implantation 4000 E	PS 1706 573-4 4000E, version du 28/08/2025
Plan d'implantation du modèle 5000 A	PS 1863 575-5 5000 A, version du 26 avril 2026
Plan d'implantation C 6000	PS 1419 751 C 6000, version du 28/08/2025
Schéma électrique	
Protocole de mesure des émissions sonores	
Liste des pièces de rechange	

11.3. Pièces de rechange

11.3.1 Pièces de rechange liées à la sécurité

Ce chapitre contient les spécifications des pièces de rechange à utiliser qui ont une incidence sur la sécurité et la santé du personnel.

Pièce de rechange	Emplacement de montage	Identification
Filtre à air	Zone noire	Filtre à particules en suspension conforme à la norme EN 1822, classe H14
Filtre pour eaux usées	Douche	Système de filtration des eaux usées à plusieurs niveaux : 220 µ et 1 µ

11.4. Fournisseurs d'outils spéciaux, de matériaux et d'assistance technique

Outillage, matériel, assistance technique	Fournisseur
Timon de remorque Essieu freiné Profilés de raccordement pour timon Pieds d'appui pivotants Colliers de serrage pour roues d'appui Roues d'appui	Entreprise : ALOIS KOBER GMBH Rue : Ichenhauser Str. 14 Code postal et ville : 89359 Kötzt Tél. : 0800 - 25 56 000 E-mail : info@alko-tech.com

11.5. Plaque signalétique

Deconta GmbH Im Geer 20 46419 Isselburg		
Désignation :	deco mobil C	
Type :	ECO 3000 / 4000 / 5000 / 6000	
Année de construction :	2026	
Tension d'alimentation :	12 V CC / 230V CA	
Eau	4 bars	

Abb. 114 Plaque signalétique

La plaque signalétique indique les caractéristiques minimales de l'installation. Ces caractéristiques minimales ont été complétées par les données de raccordement.

11.6. Conformité

Déclaration de conformité CE conformément à la directive Machines 2006/42/CE, annexe II, point 1.A

Par la présente, nous déclarons que l'installation désignée ci-après, de par sa conception et sa construction ainsi que dans la version que nous avons mise sur le marché, est conforme aux exigences essentielles de sécurité et de santé applicables des directives CE/UE.

Désignation :	deco mobil C
N° d'identification:	
N° de type	ECO 3000 / 4000 / 5000 / 6000
N° de commande:	
Année de fabrication :	2026

correspond aux directives CE suivantes :	Directive « Machines » 2006/42/CE Directive CEM 2014/30/UE
--	---

Normes harmonisées appliquées, notamment :	EN ISO 13849-1:2023	Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité
	EN ISO 12100:2011	Sécurité des machines – Principes généraux de conception – Évaluation et réduction des risques
	EN ISO 13857:2019	Distances de sécurité pour empêcher l'accès aux zones dangereuses avec les membres supérieurs et inférieurs
	EN 13854:2020-01	Sécurité des machines – Distances minimales pour éviter l'écrasement de parties du corps
	DIN EN ISO 14118:2018-07	Sécurité des machines – Prévention des démarrages intempestifs
	EN 60204-1:2018	Sécurité des machines – Équipements électriques des machines

En cas de modification, la présente déclaration perd sa validité.

La documentation technique spécifique visée à l'annexe VII, partie A, a été établie.

Fabricant/mandataire chargé de la documentation : deconta GmbH
Im Geer 20
46419 Isselburg

Localité : Isselburg Date : 21/04/2026



Leiter Konstruktion / head of construction



Leiter Elektro / head of electro

Illustrations

Abb. 1	Raccordements à l'électricité et à l'eau.....	24
Abb. 2	Exemple de groupe électrogène	26
Abb. 3	Armoire électrique avec commutateur « Réseau / Alimentation de secours » 26	
Abb. 4	Installation photovoltaïque	27
Abb. 8	Vue du deco mobil C 6000	31
Abb. 9	Lave-bottes.....	32
Abb. 10	Commutateur « Arrivée d'eau » (en haut) et commutateur « Eaux usées » (en bas) 32	
Abb. 11	Store extérieur côté droit.....	33
Abb. 12	Éclairage extérieur	33
Abb. 13	Mât d'éclairage	34
Abb. 14	Aide à la manœuvre avec unité d'entraînement par roue	35
Abb. 15	Boutons de déverrouillage sur le panneau de commande	36
Abb. 16	Télécommande	36
Abb. 17	Armoire électrique dans le local technique	37
Abb. 18	Écran de commande dans la zone blanche.....	38
Abb. 19	Sélecteur dans la cabine de douche	39
Abb. 20	Panneau de commande et thermostat pour le chauffage des pièces, gamme blanche.....	40
Abb. 21	Récepteur (à gauche) Télécommande IR (à droite)	41
Abb. 22	Panneau de commande des toilettes.....	42
Abb. 23	Position du robinet à boisseau sphérique pour la filtration des eaux usées	43
Abb. 25	Salle de douche	44
Abb. 26	Douche extérieure	45
Abb. 27	Compartiment de collecte des vêtements contaminés	45
Abb. 28	Sas à vêtements avec voyants lumineux : rouge = non prêt et vert = prêt.....	46
Abb. 29	Étagère dans la salle blanche avec des vêtements de rechange	46
Abb. 30	Boîte de collecte dans la zone blanche pour les serviettes et les essuie-tout usagés.....	47
Abb. 31	Salle de toilettes à l'arrière	47
Abb. 32	Moyeu et frein	52
Abb. 33	Dispositif de freinage à inertie.....	52
Abb. 34	Attelage à boule	53
Abb. 35	Points d'appui pour le cric	55
Abb. 36	Données de charge	56
Abb. 37	Indicateur d'enclenchement	57
Abb. 38	Connecteur de la remorque	58
Abb. 39	Verrouillage	59
Abb. 40	Positionnement de la manivelle	59

Illustrations

Abb. 41	Écran principal	62
Abb. 42	Page 1 du menu	64
Abb. 43	Page 2 du menu	65
Abb. 44	Activation/désactivation de l'éclairage LED	66
Abb. 45	Activation/désactivation du dispositif de maintien de la dépression (en option)	66
Abb. 46	Mise en marche/arrêt de la ou des pompes d'eau de douche	66
Abb. 47	Mise en marche/arrêt du chauffage de l'eau STEP BY STEP	66
Abb. 48	Activation/désactivation du remplissage sans pression du réservoir à l'aide d'un bidon.....	67
Abb. 49	Réinitialisation de la pompe	68
Abb. 50	Activation/désactivation du chauffage de l'eau	68
Abb. 51	Activation/désactivation du chauffage des pièces.....	68
Abb. 52	Mise en marche/arrêt du système de filtration des eaux usées	68
Abb. 53	Activation/désactivation du programme antigel.....	68
Abb. 54	Activation/désactivation de la fonction eau froide en option	69
Abb. 55	Page 3 du menu	69
Abb. 56	Activation/désactivation du fonctionnement continu du dispositif de maintien de la dépression	70
Abb. 57	Réglage de la durée de maintien pour le dispositif de maintien de la dépression	70
Abb. 58	Menu de saisie	70
Abb. 59	Activation/désactivation du temps de maintien de l'éclairage	70
Abb. 60	Menu de saisie	71
Abb. 61	Réglage de la température de l'eau de la douche	71
Abb. 62	Menu de saisie	71
Abb. 63	Activation/désactivation du programme de désinfection	72
Abb. 64	Arrêt du programme de désinfection	72
Abb. 65	Lancement du programme de désinfection	72
Abb. 66	Menu de saisie	73
Abb. 67	Page du menu 4	74
Abb. 68	Activation/désactivation de la minuterie hebdomadaire	75
Abb. 69	Menu de saisie	75
Abb. 70	Activation/désactivation de la notification par SMS.....	76
Abb. 71	Activation/désactivation de la notification par SMS.....	76
Abb. 72	Activation/désactivation de la notification par SMS.....	76
Abb. 73	Activation/désactivation de la notification par SMS.....	76
Abb. 74	Activation/désactivation de la notification par SMS.....	76
Abb. 75	Sélection des jours et de l'heure Sélection des jours et de l'heure	76
Abb. 76	Touche Entrée	77
Abb. 77	Activation/désactivation du système d'alarme.....	78
Abb. 78	État du système d'alarme	78

Illustrations

Abb. 79	Écran principal	79
Abb. 80	Page de menu 1	80
Abb. 81	Page du menu	81
Abb. 82	Activation/désactivation de l'éclairage LED	82
Abb. 83	Activation/désactivation du dispositif de maintien de la dépression (en option) 82	82
Abb. 84	Mise en marche/arrêt de la ou des pompes d'eau de douche	82
Abb. 85	Mise en marche/arrêt du chauffage de l'eau	82
Abb. 86	Activation/désactivation du chauffage de l'eau STEP BY STEP	82
Abb. 87	Activation/désactivation du système de filtration des eaux usées	83
Abb. 88	Activation/désactivation du programme antigel	83
Abb. 89	Activation/désactivation de la fonction eau froide en option	83
Abb. 90	Page 3 du menu	84
Abb. 91	Activation/désactivation du fonctionnement continu du dispositif de maintien de la dépression	85
Abb. 92	Temps de maintien	85
Abb. 93	Menu de saisie	85
Abb. 94	Activation/désactivation du temps de maintien de l'éclairage	86
Abb. 96	Réglage de la température de l'eau de la douche	87
Abb. 97	Menu de saisie	87
Abb. 98	Activation/désactivation du programme de désinfection	87
Abb. 99	Arrêt du programme de désinfection	88
Abb. 100	Lancement du programme de désinfection	88
Abb. 102	Page du menu 4	89
Abb. 103	Activation/désactivation de la minuterie hebdomadaire	90
Abb. 104	Menu de saisie	90
Abb. 105	Activation/désactivation de la notification par SMS	91
Abb. 106	Activation/désactivation de la notification par SMS	91
Abb. 107	Sélection des jours et de l'heure,	91
Abb. 108	Menu de saisie	91
Abb. 109	Activation/désactivation du système d'alarme	92
Abb. 110	Affichage du système d'alarme	92
Abb. 111	Clé à filtre	96
Abb. 112	Filtre d'eaux usées	96
Abb. 113	Filtre HEPA	97
Abb. 114	Plaque signalétique	103

Notes

This image shows a full page of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]

Notes

This image shows a full page of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Ce mode d'emploi est la propriété de :	Deconta GmbH
	Im Geer 20
	46419 Issenburg
	Révision 1
	03/08/2026
© 2026	
Les droits d'auteur de ce document et de toutes ses annexes restent à tout moment la propriété de la société uttc – Ingenieurgesellschaft mbH. Le client est uniquement autorisé à utiliser et à reproduire ce document dans le cadre de l'usage prévu. Tout manquement à cette disposition donnera lieu à des dommages-intérêts.	